



Les Cigognes

Bulletin Communal de Saint-Hippolyte
Février 2021

N° 44

ADRESSES UTILES & INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint-Hippolyte Agence Postale Communale

4, place de l'Hôtel de Ville - 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Tél. 03 89 73 00 13
E-mail : mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts :

- du Lundi au Vendredi 08 h 00 à 12 h 00
- Vendredi après midi 13 h 00 à 17 h 00

En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi.

Notre site internet : saint-hippolyte-alsace.fr
Atelier communal : 03 89 73 05 06

Bibliothèque « St-Hippolivre »

Dans la cour de l'école de St Hippolyte
Tél. 09 70 21 02 92 - mail : st.hippolivre@gmail.com

Permanences :

- Mardi de 16h à 17h
- Mercredi de 14h à 15h

École de Saint-Hippolyte

Tél. 03 89 73 05 33

École de Rorschwihr

Tél. 03 89 73 84 11

Mairie de Ribeauvillé :

(pour vos passeports et cartes d'identité)
Sur rendez-vous - Tél. 03 89 73 20 00

Trésorerie

1 rue Stangenweiher - BP 30044 - 68152 RIBEAUVILLÉ Cedex
Tél. 03 89 73 61 13
Le matin de 8h30 à 12h

Centre des impôts

Cité administrative - 3 rue Fleischhauer - 68000 COLMAR

Préfecture

7 rue Bruat - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 29 20 00

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Enfance et jeunesse - Ordures ménagères
1 rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 27 10 - Fax 03 89 73 27 11
E-mail : epci@cc-ribeauville.fr
Site internet : www.cc-ribeauville.fr

Tournée des levées des poubelles pour les jours fériés 2021

Samedi 3 avril au lieu du lundi 5 avril (Pâques)
Samedi 22 mai au lieu du lundi 24 mai (Pentecôte)
Samedi 30 octobre au lieu du lundi 1^{er} novembre (Toussaint)

GRDF et ENEDIS service

Dépannage gaz : 0800 473 333
Dépannage électrique : 09 726 750 68

Service d'urgence

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Numéro européen d'urgence : 112



Brigade verte

92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ
En cas de nécessité, contacter d'abord la mairie de Saint-Hippolyte. En dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler le 03 89 74 84 04.

SPA

Route de Scherwiller - 67600 EBERSHEIM
Tél. 03 88 57 64 68

Presbytère Catholique

68750 BERGHEIM
Tél. 03 89 73 63 20

Assistance sociale

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 61 65

Pôle gérontologique

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 78 27 61

En cas de fuite d'eau à l'intérieur de votre maison, contacter votre installateur sanitaire.

En cas de rupture d'eau entre le compteur et la voie publique, merci de téléphoner au **SDEA**.

En journée au 03 90 57 50 88

ou après 18 h et le week-end au 03 88 19 97 09

Où trouver un défibrillateur à St-Hippolyte :

Sur la façade de la mairie rue de la Montée en face du restaurant « A la Vignette »

Sur la façade du dépôt incendie - rue de l'Ancienne Tuilerie

Sur la façade de la Salle des Fêtes - Côté rue du Haut-Koenigsbourg



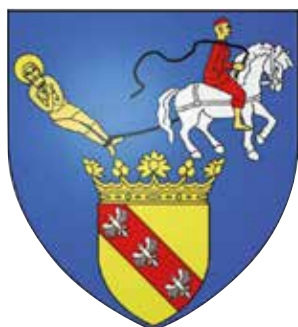
Horaire des déchèteries

Ribeauvillé :

Lundi au vendredi : 13h - 17h30
Samedi : 8h - 12h / 13h - 17h30

Riquewihr :

Lundi au vendredi : 8h - 12h
Samedi : 8h - 12h / 13h - 17h30



Sommaire

Adresses utiles	2
Le mot du Maire.....	3
Le nouveau Conseil Municipal	4
Les Commissions Communales	6
Délibérations	8
du Conseil Municipal	
Budget	10
Travaux	13
L'année en images	14
Maisons fleuries.....	16
Les écoles.....	17
Dossier :	18
Population du Pays de Ribeuwillé	
Réalisation de vos projets	26
Les chauves-souris	27
Forêt.....	28
Au sujet de la COVID-19	30
Don du sang.....	32
Recensement.....	32
Arnaques.....	32
Remerciements	33
Tarifs communaux.....	33
Etat Civil	34
Grands anniversaires.....	35
Calendrier des manifestations.....	36

Les Cigognes de St Hippolyte
Bulletin Communal N° 44 - Février 2021

Remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction
ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication : Claude HUBER
Dépôt Légal 02-2017

Conception et impression : AGI Ingersheim

Le Mot du Maire



L'année 2020 fut une année bien particulière que nous n'oublierons pas de sitôt. La crise sanitaire que nous traversons bouleverse totalement notre mode de vie et nos relations avec les autres. Cette crise est mondiale, et dans tous les pays, les gouvernants mettent en œuvre des mesures de lutte contre la contagion, basées sur le confinement, l'éloignement, la limitation des contacts, voire l'isolement des personnes.

Les gestes de solidarité se sont multipliés entre nous pour éviter la rupture, mais en contrepartie, les moments de fête et de convivialité, qui font la richesse de la vie dans nos villages, ont disparu les uns après les autres.

Dans ce contexte si particulier, se sont déroulées les élections municipales le 15 mars dernier, et vous avez fait confiance à notre équipe municipale, rajeunie et renouvelée. Merci à tous ceux qui se sont déplacés, malgré le contexte difficile.

Je tiens à remercier aussi celles et ceux qui ont quitté l'assemblée municipale, car ils ont œuvré avec conviction au service des habitants de notre commune. Mes remerciements vont particulièrement à ceux qui ont exercé les responsabilités à mes côtés, en qualité d'adjoints. Ils ont été des appuis fidèles et dévoués, et sont nommés aujourd'hui adjoints honoraires.

Le virus a quelque peu retardé l'entrée en fonction du nouveau conseil municipal, et donc aussi la mise en œuvre de nos projets, mais la détermination des élus est restée entière.

À l'heure où j'écris ces lignes, les dernières finitions sont exécutées dans l'espace « santé », créé dans la résidence Charles Bléger. Ce local accueillera un infirmier libéral et une kinésithérapeute, qui pourront s'installer très prochainement – vers la fin du mois de janvier.

D'autres projets sont en cours d'élaboration. La transition écologique y occupe une place centrale : éclairage public moins énergivore, meilleure gestion de l'eau et récupération des eaux de pluie, aménagements paysagers dans et derrière le cimetière... voilà des sujets sur lesquels les élus travaillent déjà et que nous développerons au cours de ce mandat.

Les épreuves du temps ne cachent pas la lueur de l'espoir.

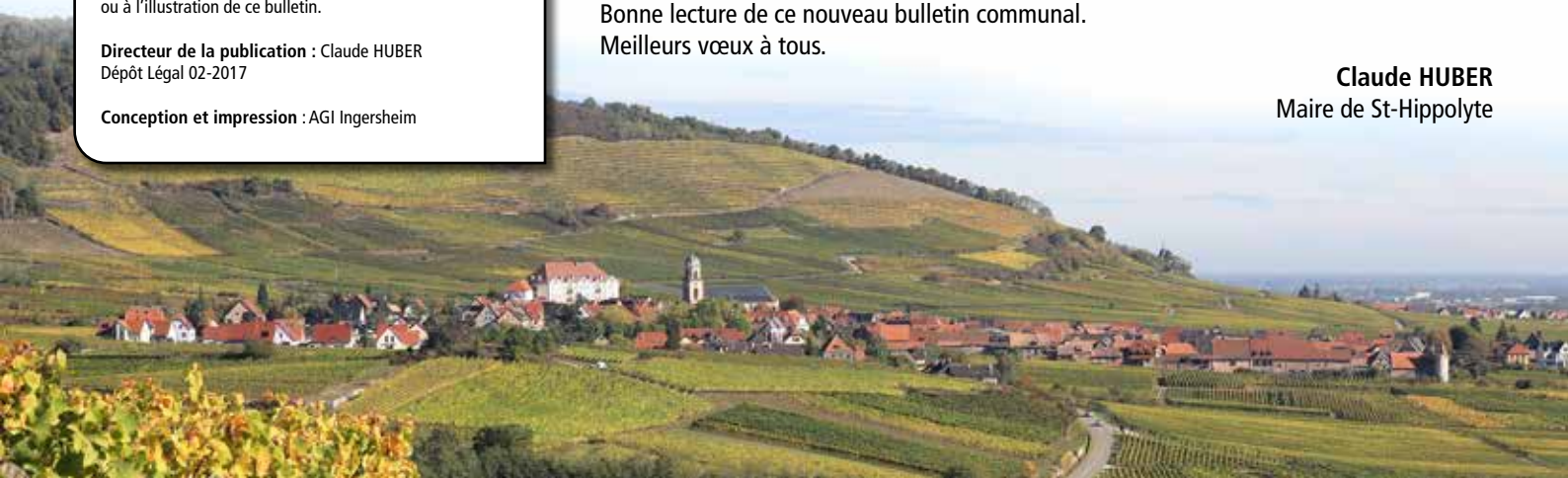
Gardons confiance pour le retour de jours meilleurs.

Continuons de fleurir nos maisons et notre village pour y garder les couleurs de la gaîté et la joie de vivre.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin communal.

Meilleurs vœux à tous.

Claude HUBER
Maire de St-Hippolyte



LE MAIRE

Claude HUBER,

63 ans, marié, 5 enfants

Viticulteur retraité

Vice-président à la Communauté des Communes en charge de l'environnement

Délégué au syndicat des eaux de Bergheim et environs, et au SDEA

Président du Sivu du Château (corps inter-communal des sapeurs-pompiers)

Président de l'Harmonie Echo du Haut-Koenigsbourg

Président honoraire du Club Vosgien de St-Hippolyte



1^{er} Adjoint

Philippe BLEGER

62 ans, marié, 3 enfants

Ingénieur retraité

Conseillé suppléant

à la Communauté des Communes



2^{ème} Adjoint

Raphaël BOSSERT

31 ans, en couple

Vigneron Indépendant

Tésorier du Syndicat Viticole



3^{ème} Adjointe

Isabelle KOEBERLÉ

46 ans, mariée, 2 enfants

Assistante comptable dans un cabinet

d'expertise comptable

Tésorière du club Vosgien

Musicienne en harmonie



Bruno DUMORTIER

56 ans, marié, 1 enfant

Technicien en hygiène et sécurité

Président du Conseil de Fabrique

de la Paroisse

et rédacteur du bulletin paroissial



Jean-Michel FRANTZ

63 ans, marié, 4 enfants

Technicien retraité

Vice-président du Club Vosgien

Membre de l'Harmonie

Echo du Ht Koenigsbourg



Danielle HEYBERGER

49 ans, mariée, 3 enfants

Assistant Socio-Éducatif

au Département du Ht Rhin

Secrétaire de l'association de Théâtre

«les Voisins s'en mêlent»

Membre de l'amicale du SIVU du Château



Dominique HUMBRECHT

59 ans, mariée, 3 enfants

Salariée agricole

Présidente de la Chorale

Membre du Conseil Pastoral



Jean-Marie KLEIN

72 ans, marié, 1 enfant

Viticulteur retraité

Vice-président du Syndicat des Eaux



Sébastien KLEIN

31 ans, en couple

Agent technique de la maintenance des bâtiments à l'université de Haute-Alsace



Florence RAFFATH

46 ans, mariée, 3 enfants

Professeur des écoles

Co-responsable de l'école de musique EMGH

Représentante des parents d'élèves

Secrétaire du Conseil de Fabrique



Béatrice SCHOHN

66 ans, mariée, 1 enfant

Pharmacienne retraitée



Grégory SIMON

34 ans, en couple, 2 enfants

Conseiller sortant

Viticulteur



David STINNER

31 ans, en couple, 1 enfant

Viticulteur



Jean-Luc ZIRGEL

59 ans, marié, 3 enfants

Garagiste retraité



Les Commissions Communales

Le maire étant membre de droit

COMMISSION CULTURE, LOISIRS ET TOURISME

Adjoint Délégué : BOSSERT Raphaël

BLEGER Philippe
HEYBERGER Daniëlle
KLEIN Jean Marie
KOEBERLE Isabelle
STINNER David

Cette commission est chargée d'animer le village, de fédérer les habitants et les associations autour de projets divers.

COMMISSION DES TRAVAUX

Adjoint Délégué : BLEGER Philippe

DUMORTIER Bruno
FRANTZ Jean Michel
KLEIN Sébastien
KLEIN Jean Marie
SCHOHN Béatrice
SIMON Grégory
ZIRGEL Jean Luc

Elle propose des réponses adaptées aux projets (cabinet médical, transition énergétique, ...) et se charge du suivi des travaux.

Membre coopté : BIRG Gilbert

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Adjoint Délégué : KOEBERLE Isabelle

BLEGER Philippe
HUMBRECHT Dominique
RAFFATH Florence
SCHOHN Béatrice

Son rôle est d'étudier et de suivre toutes les questions liées à la vie scolaire.

COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE (4C)

Adjoint Délégué : BOSSERT Raphaël

FRANTZ Jean Michel
HUMBRECHT Dominique
KLEIN Jean Marie
KLEIN Sébastien
STINNER David

Cette commission gère les lots de chasse, les modes de location et le choix des locataires. Elle doit régler les incidents qui peuvent survenir dans la mise en œuvre du bail de chasse et du cahier des charges.

COMMISSION DE LA VOIRIE RURALE ET DU DOMAINE AGRICOLE

Adjoint Délégué : BOSSERT Raphaël

SIMON Grégory
STINNER David
HUMBRECHT Dominique
KLEIN Jean Marie
KLEIN Sébastien
FRANTZ Jean Michel

Elabore les projets et l'entretien de la voirie rurale à réaliser durant le mandat.

Membres cooptés : HUMBRECHT Marcel - JEHL Frédéric

COMMISSION DU DOMAINE FORESTIER

Conseiller délégué : ZIRGEL Jean Luc

BLEGER Philippe
HUMBRECHT Dominique
KLEIN Jean Marie
KLEIN Sébastien

Membre coopté : HUMBRECHT Marcel

Elle décide des orientations stratégiques pour la forêt, des travaux à réaliser, approuve les propositions d'aménagement forestier faites par l'ONF.

COMMISSION DE L'URBANISME

Adjoint délégué : BLEGER Philippe

DUMORTIER Bruno
FRANTZ Jean Michel
KLEIN Jean Marie
SIMON Grégory

Membre coopté : BIRG Gilbert

Son rôle est d'instruire les différents permis d'urbanisme (permis de construire, autorisation de travaux, d'aménagement).

COMMISSION COMMUNICATION

Adjoint délégué : KOEBERLE Isabelle

BLEGER Philippe
DUMORTIER Bruno
RAFFATH Florence

Membres cooptés : COUILLIEN Jacqueline - HUBER Marie

Concevoir la communication numérique (Facebook, site internet), réalisation de la revue «Saint Hippolyte et vous» ainsi que le bulletin annuel «les cigognes».

COMMISSION DES FINANCES

Adjoint délégué : BLEGER Philippe

BOSSERT Raphaël
DUMORTIER Bruno
KLEIN Jean Marie
KOEBERLE Isabelle
SIMON Grégory

La commission veille à la bonne exécution du budget. Construit le budget de la commune tant en fonctionnement qu'en investissement.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires

BLEGER Philippe
DUMORTIER Bruno
ZIRGEL Jean Luc

Suppléants

FRANTZ Jean Michel
HEYBERGER Danielle
KLEIN Jean Marie

Elle a pour rôle d'examiner les candidatures et les offres en cas d'appels d'offres dans le cadre de travaux.

COMMISSION CIMETIÈRE

Délégués : HUBER Claude - KOEBERLE Isabelle

BLEGER Philippe
BOSSERT Raphaël
SCHOHN Béatrice
FRANTZ Jean Michel

Cette commission gère les concessions, l'aménagement et l'embellissement de notre cimetière.

Les principales délibérations du conseil municipal en 2020

Séance du 13 janvier

Aménagement du cabinet médical : désignation d'un maître d'œuvre

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un local médical dans la Résidence Charles Bléger, le conseil a décidé de confier la maîtrise d'œuvre au bureau d'études et de coordination B. LANG pour un montant de 11 500 € H.T

Séance du 24 février

Compte administratif pour l'année 2019 du budget général

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	901 325,28	328 856,43
Recettes de l'exercice	1 067 416,95	506 757,94
Résultat de l'exercice	+ 166 091,67	+ 177 901,51
Résultat reporté	0	- 248 625,41
Résultat final	+ 166 091,67	- 70 723,90

Excédent global : 95 367,77 €

Compte administratif pour l'année 2019 du budget forêt

	Fonctionnement
Dépenses de l'exercice	200 305,28
Recettes de l'exercice	195 062,87
Résultat de l'exercice	- 5 242,41
Résultat reporté	+ 29 977,23
Excédent global	+ 24 734,82

Dotation d'équipement des territoires ruraux Chemin Schaflaegerweg

Le conseil municipal entérine les travaux d'aménagement du chemin rural Schaflaegerweg : reprofilage avec délimitation des accotements, fourniture et mise en œuvre d'un concassé, préparation, fourniture et pose de dalles alvéolées pour un montant de 22 028 € H.T. et sollicite l'aide de l'État à hauteur de 40 %.

Projet de transformation et d'extension des vestiaires de l'association sportive

Face à la nécessité réglementaire de réaliser des travaux d'accessibilité des vestiaires de l'association sportive, le conseil décide de confier l'étude de faisabilité de la transformation, l'extension et la mise aux normes d'accessibilité, au Bureau d'Études et de Coordination B. LANG pour un montant de 5 400 € HT. Des subventions seront demandées auprès de la Région Grand Est, du

Conseil Départemental du Haut-Rhin, de la Ligue d'Alsace de Football et de toutes autres instances.

Emplois saisonniers

A l'instar des années précédentes, le maire propose de recruter des agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier. Le conseil décide de recruter trois emplois saisonniers pour une période de trois semaines chacun. Ils seront chargés de l'entretien des espaces verts, de l'arrosage, du balayage et de menus travaux d'entretien.

Séance du 9 mars

Budget général :

approbation du budget primitif 2020

Dépenses et recettes de fonctionnement
957 000,00 €

Dépenses et recettes d'investissement
450 000,00 €

Budget forêt :

approbation du budget primitif 2020

Dépenses et recettes de fonctionnement
180 000,00 €

Radar pédagogique

Un radar pédagogique a été posé sur la Route du Vin, dans le sens Sud-Nord, à l'entrée de l'agglomération en venant de Ribeauvillé, du 3 au 28 février 2020. Les vitesses enregistrées ont révélé un taux de 9,30 % d'excès de vitesse sur la période considérée (entre 51 et 80 km/h).

Séance du 25 mai

Installation du conseil municipal

La séance est consacrée à l'installation des 15 membres du conseil municipal, puis à l'élection du maire et des adjoints

- M. HUBER Claude est proclamé maire par 13 voix (2 suffrages blancs)
- M. BLEGER Philippe est proclamé premier adjoint par 13 voix (2 suffrages blancs)
- M. BOSSERT Raphaël est proclamé deuxième adjoint par 14 voix (1 suffrage blanc)
- Mme KOEBERLE Isabelle est proclamée troisième adjointe par 13 voix (2 suffrages blancs)

Séance du 4 juin

Honorariat des adjoints au maire

L'honorariat peut être conféré aux anciens adjoints au maire ayant effectué dix-huit ans d'exercice de fonctions municipales. Le conseil municipal propose de soumettre les demandes d'honorariat au Préfet du Haut-Rhin pour :

- M. BIRG Gilbert, conseiller municipal de 1995 à 2020 et adjoint au maire de 2001 à 2020
- Mme HUBER Annie, conseillère municipale de 1995 à 2020 et adjointe au maire de 2001 à 2008
- Mme MEYBLUM Colette, conseillère municipale de 2001 à 2020 et adjointe au maire de 2008 à 2020

Séance du 20 juillet

Attribution des marchés du cabinet médical

Objet	Entreprise	Montant HT
Gros-œuvre	SCHRAMM Riquewihr	8 580,50
Menuiserie aluminium laqué	RAESER Sélestat	1 941,38
Serrurerie	GROELL Ostheim	2 823,48
Cloisons-doublages-faux plafonds	RAVALLI Marckolsheim	12 000,00
Menuiserie intérieure	RAESER Sélestat	5 035,73
Chapes	BERGER Sundhouse	3 500,00
Carrelage - Faïences	BERGER Sundhouse	2 700,00
Revêtements de sols collés	SCHNECK Colmar	3 000,00
Peinture	LAMMER Wihr au Val	4 500,00
Installations sanitaires	C2S Holtzwihr	7 155,81
Électricité – chauffage - VMC	PRESTELEC Beblenheim	11 500,00

Montant total : 62 736,90

Séance du 12 octobre

Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) à la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

L'article 136 de la loi du 24 mars 2014, dite loi « ALUR », a prévu le transfert automatique de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (P.L.U.) aux communautés de communes.

Les conseillers municipaux s'opposent au transfert de la compétence du plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes de Ribeauvillé.

Ancien vendangeoir : résiliation du bail

M. ZIRGEL Jean-Luc, locataire de l'ancien vendangeoir sis 1 rue de la Gare, a fait part de la résiliation du bail.

Fête des aînés

Le traditionnel repas des Aînés sera remplacé, cette année, par un plateau gourmand distribué à tous les Aînés de la commune (à partir de 70 ans) le samedi 12 décembre, avant midi. Le plateau gourmand sera confectionné par le traiteur WILLMANN Jean-Marc de Ribeauvillé. Les conseillers municipaux seront mis à contribution pour assurer la distribution dans les foyers.

Dégâts de sangliers sur le terrain de football d'honneur

Les sangliers ont occasionné d'importants dégâts au terrain de football d'honneur, sur environ 300 m². La clôture a été renforcée provisoirement. Des bénévoles procéderont à la pose d'un placage vendredi 16 octobre 2020. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Séance du 14 décembre

Cimetière : création d'une commission

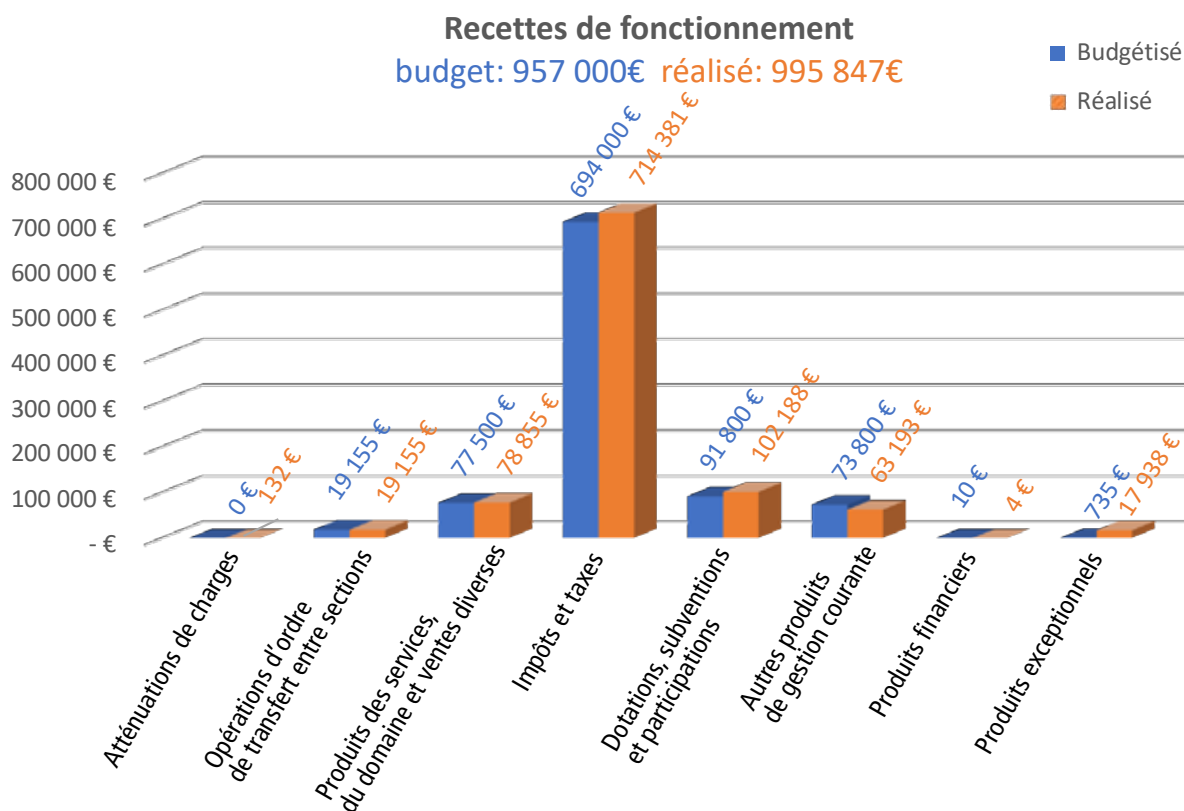
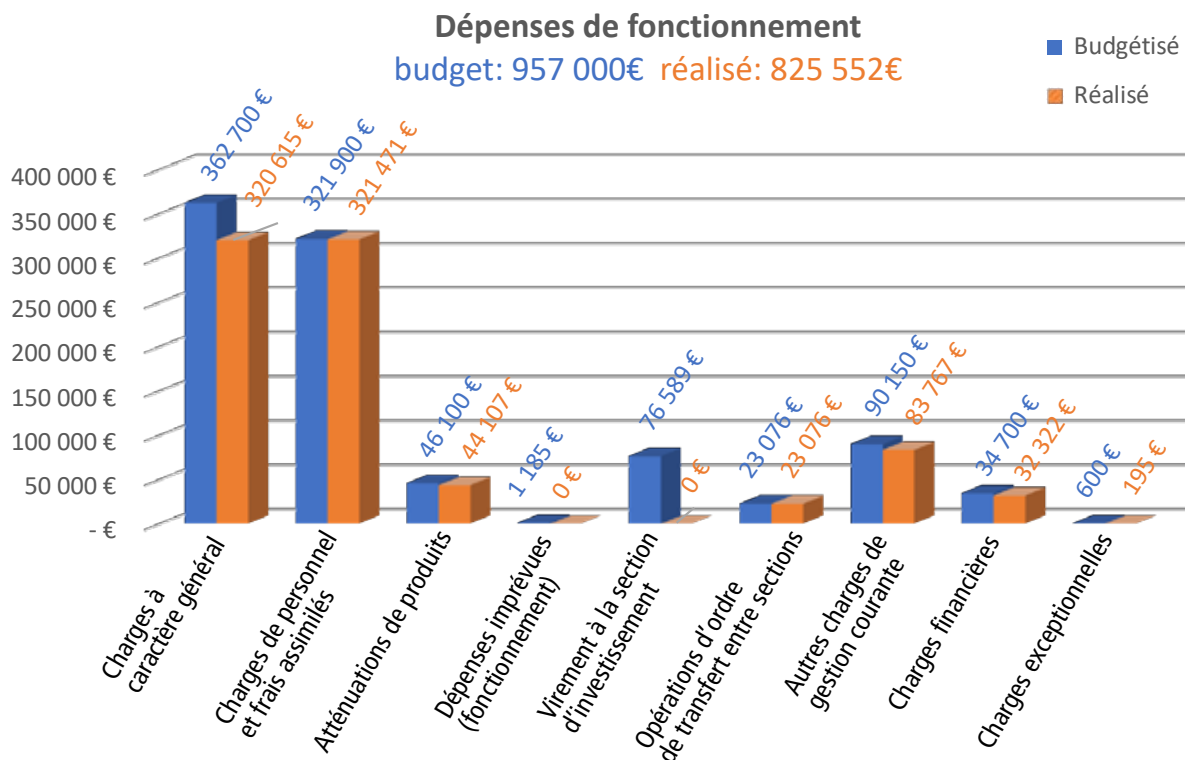
Une commission dédiée au cimetière communal est créée. Son rôle est, d'une part, d'examiner la situation des tombes abandonnées et de poursuivre la procédure légale de récupération des concessions et, d'autre part, de réfléchir à un aménagement paysager du cimetière. Une entreprise spécialisée a été contactée et transmettra une première conception paysagère sommaire et qui peut servir de base de travail pour la commission.

Installation de la fibre

Selon les informations obtenues auprès de Rosace, la commercialisation de la fibre sera effective au courant du second semestre 2021.

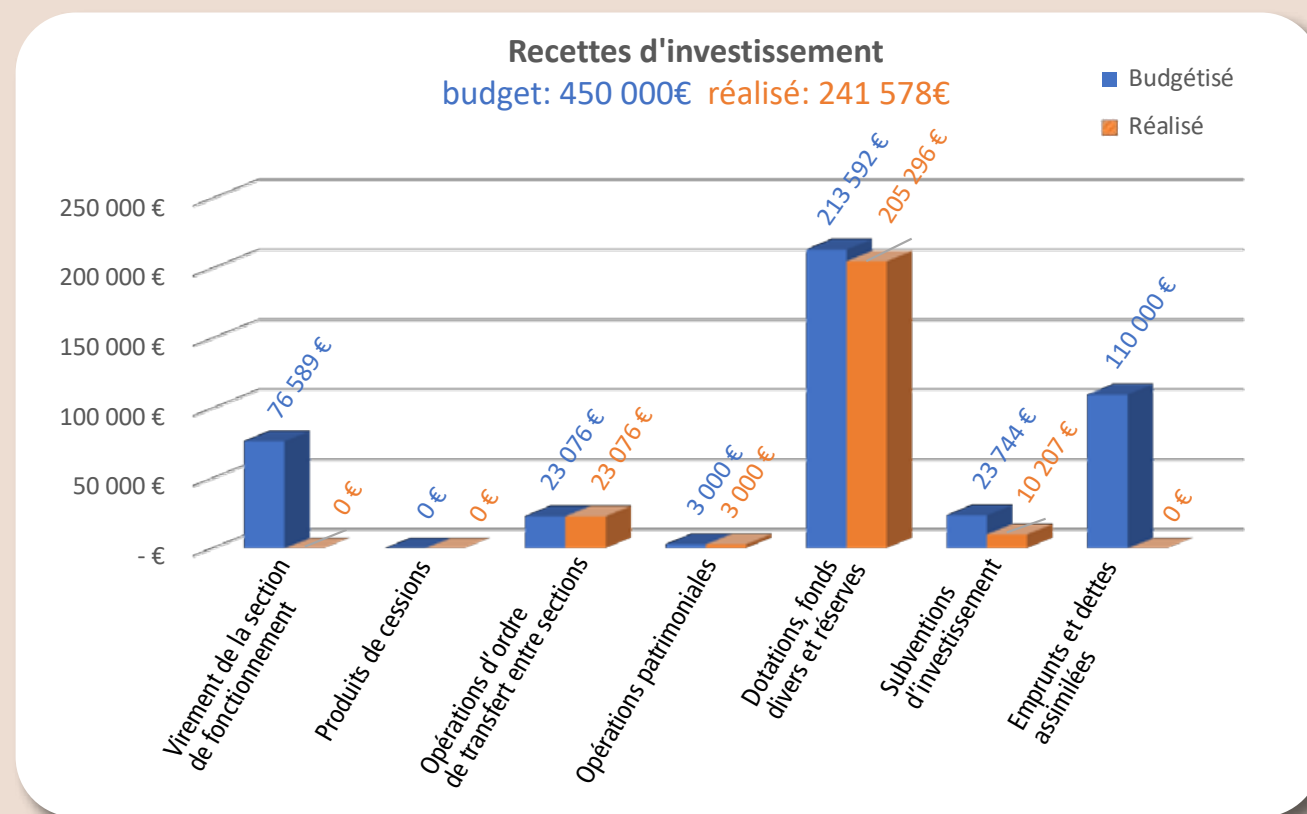
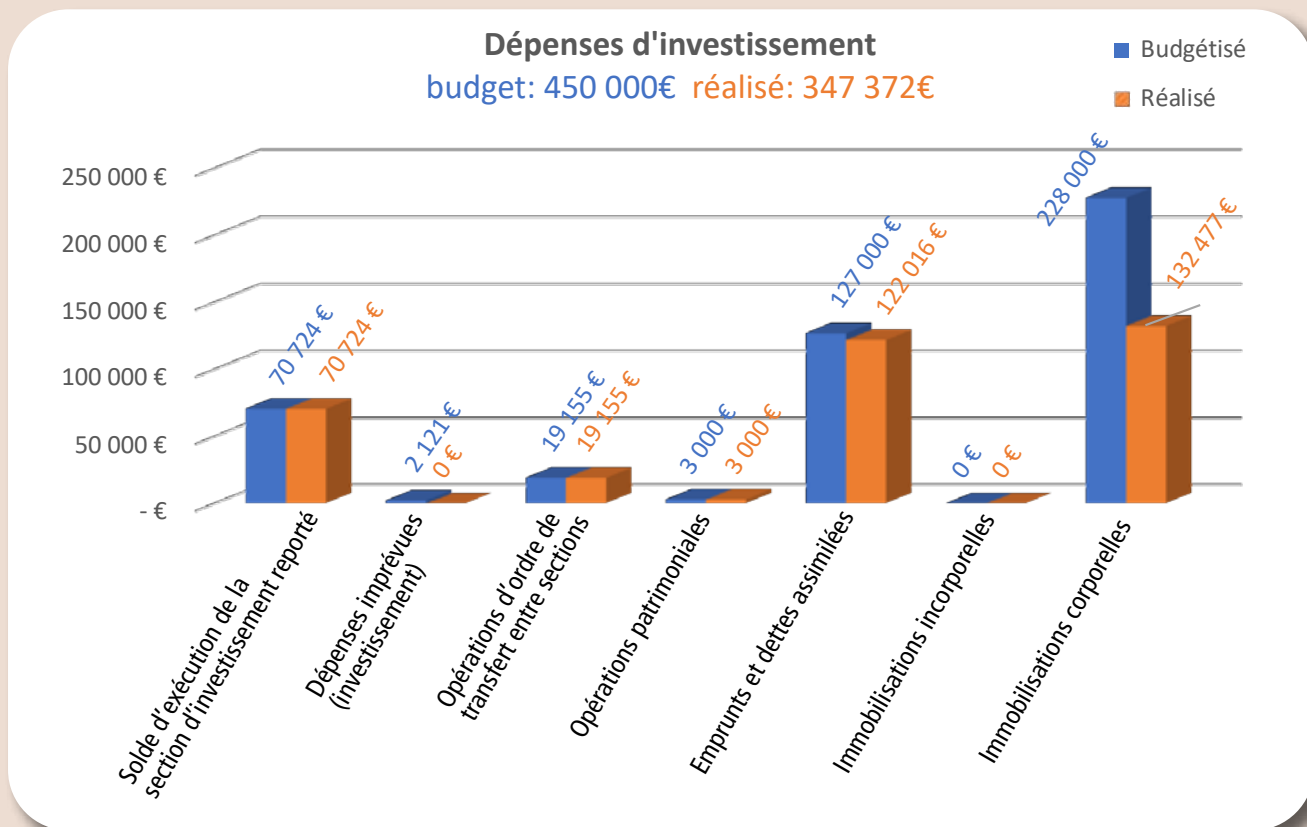
Compte administratif 2020 - Fonctionnement

(Chiffres arrêtés au 18/01/2021)

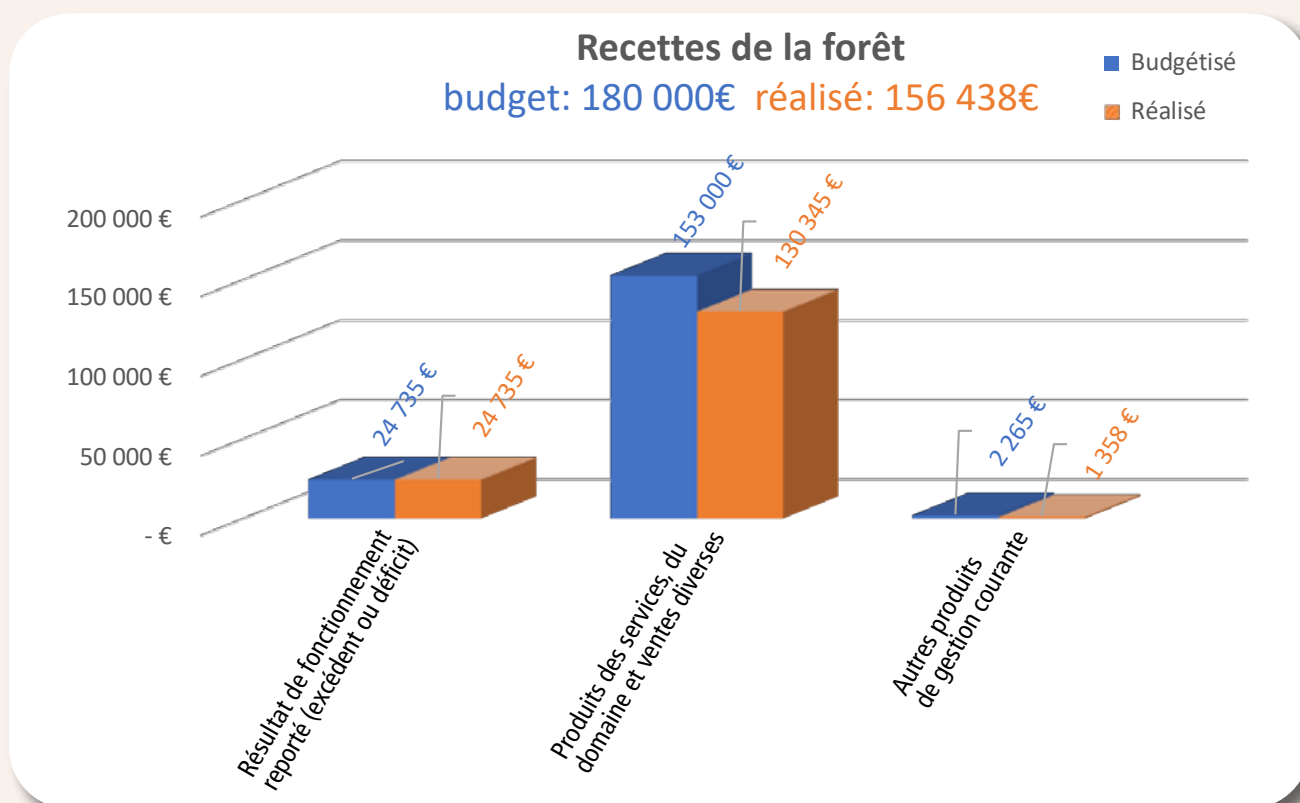
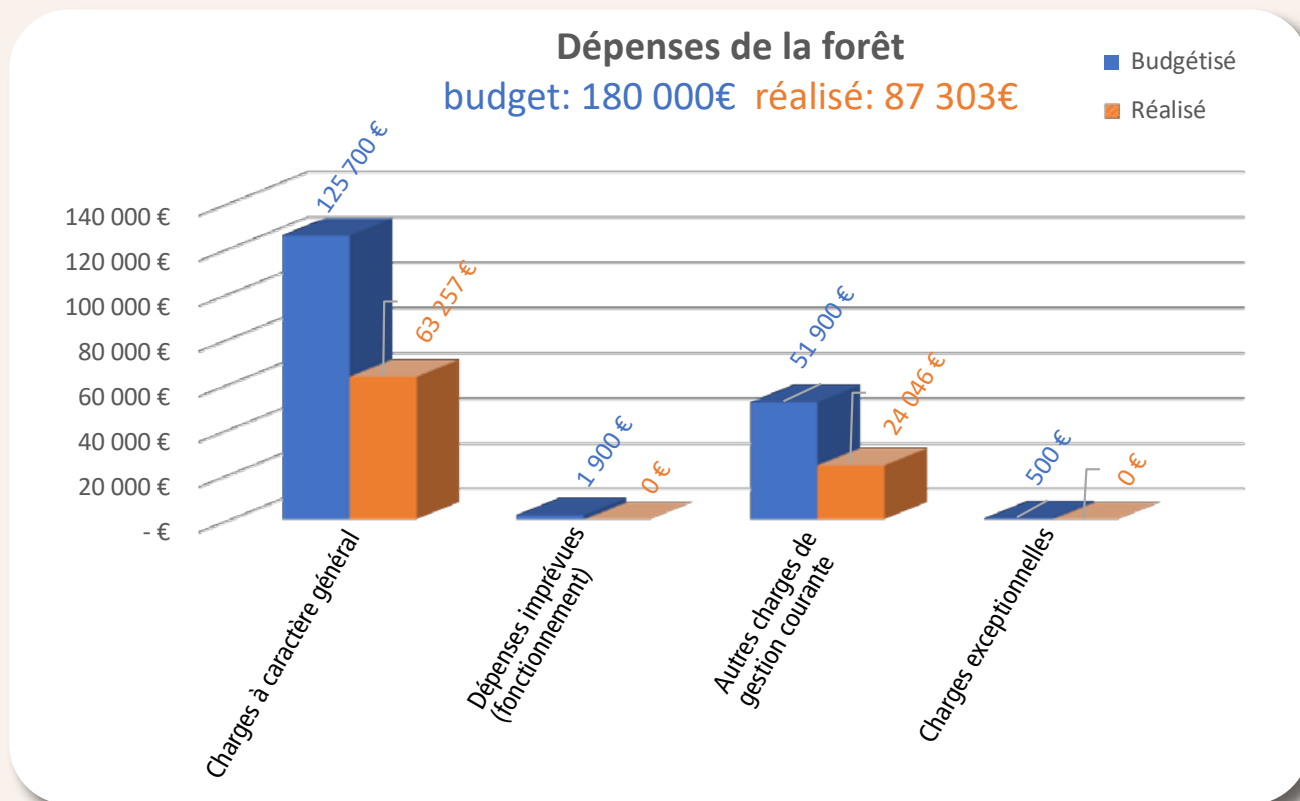


Compte administratif 2020 - Investissement

(Chiffres arrêtés au 18/01/2021)



Budget de la forêt communale 2020 (Chiffres arrêtés au 18/01/2021)



TRAVAUX



Mise en place de dalles alvéolées sur les chemins au croisement en patte d'oie au lieu-dit Altenberg et le chemin Schaflaegerweg.



L'année en images



8 Mai - Cérémonie de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 en pleine période de confinement.



Tracteur

Le nouveau tracteur et sa remorque sont en fonction depuis la fin de l'été pour l'arrosage de nos fleurs.



Terrain de foot

Le 16 octobre, une quinzaine de bénévoles a remis en état le terrain de foot qui a été labouré à la suite du passage des sangliers.





11 Novembre
 Commémoration de l'Armistice
 du 11 novembre 1918 et de
 tous les morts pour la France.



Les pommiers Route de la gare

Le 5 novembre dernier, le service technique communal a procédé à la plantation de vingt pommiers de variétés diverses : Cox orange Pippin, Elstar, James Grieve, Gala, Boskoop rouge et Jonagold pour un montant total de près de 700 €.

Dans le cadre du GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain), la commune pourra bénéficier d'une subvention de 40 % pour la fourniture des arbres et tuteurs et pour la main-d'œuvre.

Distribution de masques
 Les brodeuses de l'association «Au fil des idées» ont distribué des masques en tissu qu'elles ont confectionnés lors du premier confinement.



Maisons fleuries 2020

Maisons avec jardin très visible de la rue

KNIEBIHLI Marie Josée
BREITEL Jean-Louis
BLEGER Henri
FRITSCH Marguerite
BAGY Pierre

PROFESSIONNELS

Vins Sylvie FAHRER
Vins SIMMLER Nicolas
Hôtel-Restaurant « LE PARC »
Vins MULLER-KOEBERLE
Fleurissement communal
Vins HUBER et BLEGER

Maisons avec balcon, terrasse ou façades multiples

MULLER Marcel
JEUDY André
BLEGER Robert
SONNTAG Claire
KOELL Christian

Fenêtres ou façades fleuries

SONNTAG Micheline
COLLAONE René
MEZONNIAUD Philippe
RAFFATH Michel
OPPERMANN Francis



Même le palmarès des maisons fleuries a été perturbé par la Covid-19. Avec un premier confinement qui a empêché en partie de se fournir en fleurs et terreau, nous avons été contraints d'organiser une journée géraniums nouvelle formule, en innovant et en faisant des commandes et du repotage en « drive ».

Malgré cela, un jury originaire des communes de Bergheim, Ribeauvillé, Rodern, Rorschwihr et Thannenkirch et divisé en 3 groupes, a parcouru les rues de notre village, le vendredi 24 juillet.

Merci à tous d'avoir contribué au fleurissement de notre belle cité.



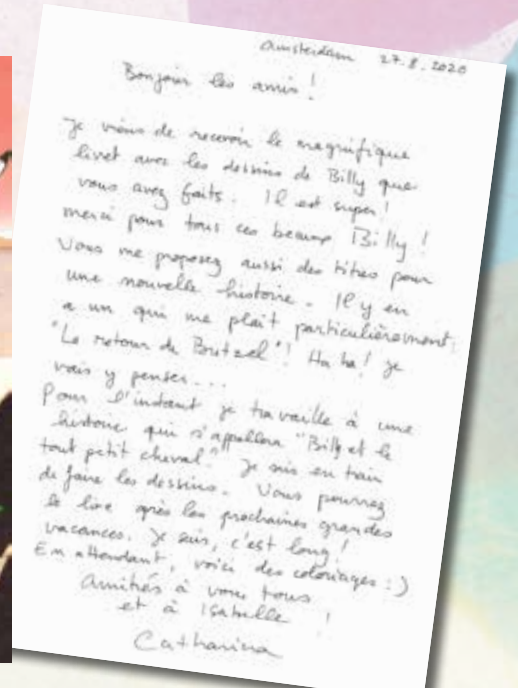


La rentrée scolaire de 127 enfants a eu lieu ce mardi 1^{er} septembre à Saint-Hippolyte (72 élèves) et à Rorschwihr (55 élèves).

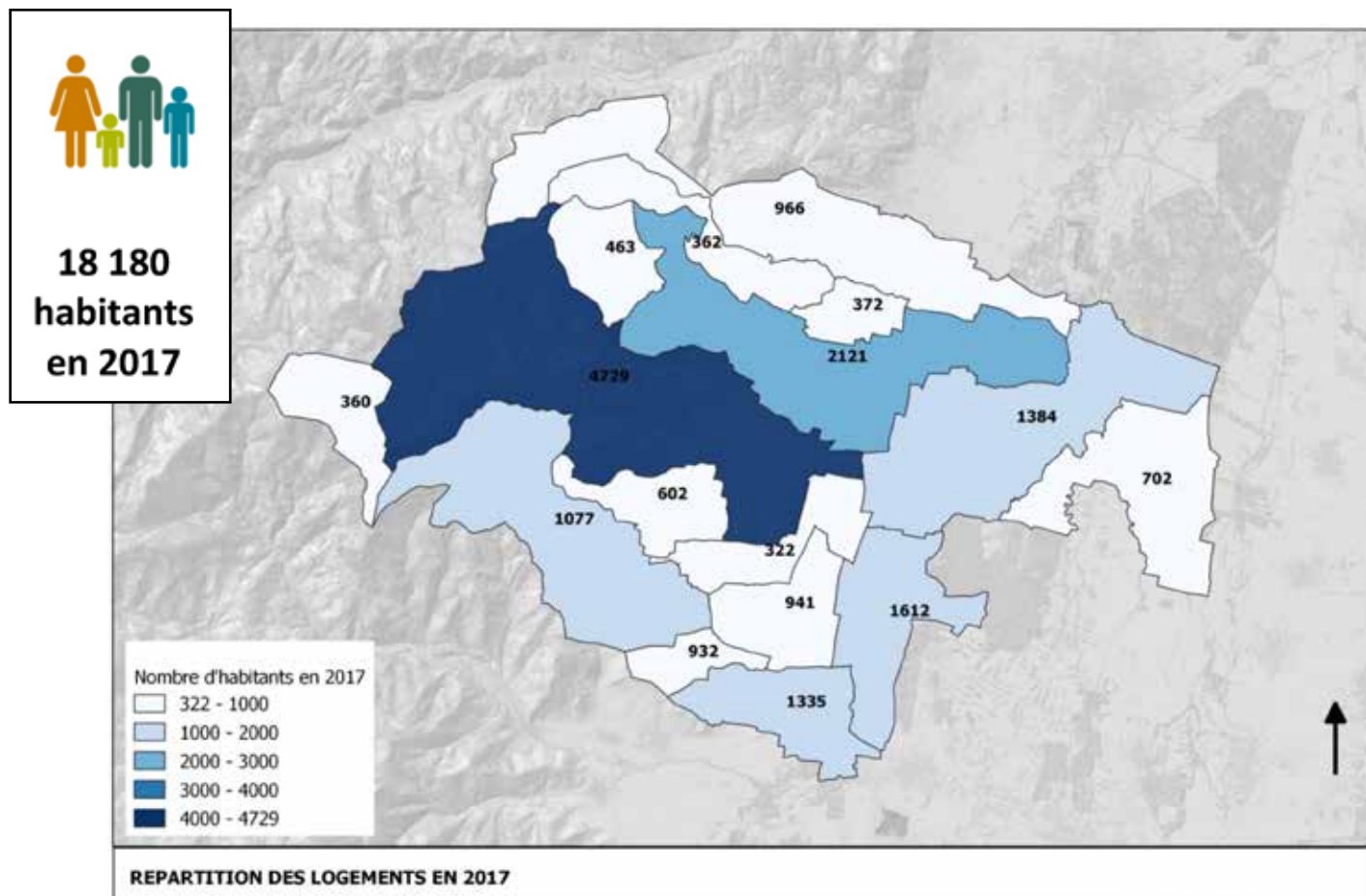
Juste avant le confinement, les enfants de la maternelle de Saint-Hippolyte ont travaillé autour de six albums de Catharina Valckx, mettant en scène le même personnage : un hamster prénommé Billy.



Les différentes activités pédagogiques menées autour de Billy et ses comparses se sont conclues par la réalisation d'un livre, envoyé à l'auteur elle-même ! La consécration est arrivée quand Catharina Valckx leur a répondu !



Population du Pays de Ribeauvillé



	Pop 2017	Part de la pop CCPR en 2017 (en%)
Aubure	360	2.0
Bebenheim	941	5.2
Bennwihr	1335	7.3
Bergheim	2121	11.7
Guémar	1384	7.6
Hunawuhr	602	3.3
Illhausern	702	3.9
Mittelwihr	832	4.6
Ostheim	1612	8.9
Ribeauvillé	4729	26.0
Riquewihr	1077	5.9
Rodern	362	2.0
Rorschwihr	372	2.0
St Hippolyte	966	5.3
Thannenkirch	463	2.5
Zellenberg	322	1.8
SOMME CCPR	18 180	100.0

En 2017, **Ribeauvillé concentre 26 %** de la population du territoire, avec 4 729 habitants.

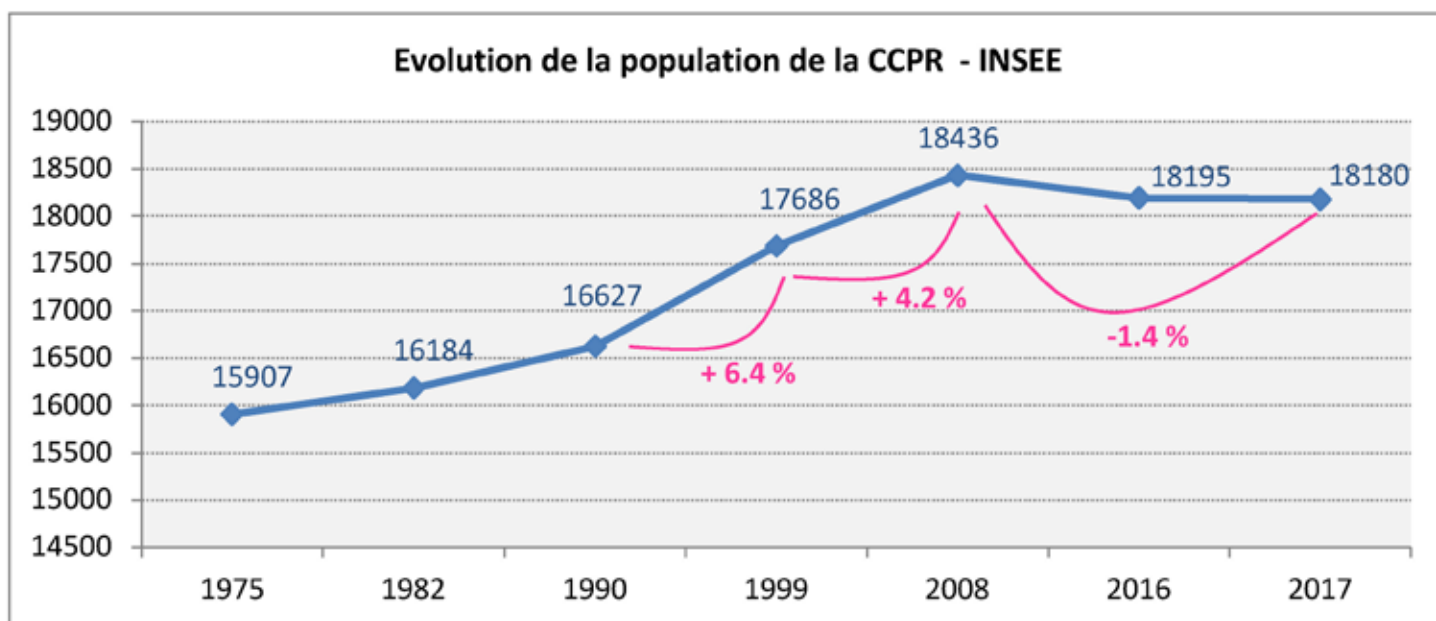
Un peu moins de la moitié de la population du territoire (41,4 %), se regroupe dans 5 communes ayant une population comprise entre 1 077 et 2 121 habitants.

Enfin 32,5 % de la population résident dans les 10 communes de moins de 1 000 habitants.

Répartition de la population 2017 par entité géographique :

- La Plaine : 2 communes, Guémar, Ostheim soit 2996 habitants.
- Le Ried : 1 commune, Illhausern soit 702 habitants.
- Le Piémont viticole : 11 communes, Bennwihr, Bergheim, Bebenheim, Hunawuhr, Mittelwihr, Riquewihr, Ribeauvillé, Saint-Hippolyte, Rodern, Rorschwihr, Zellenberg.

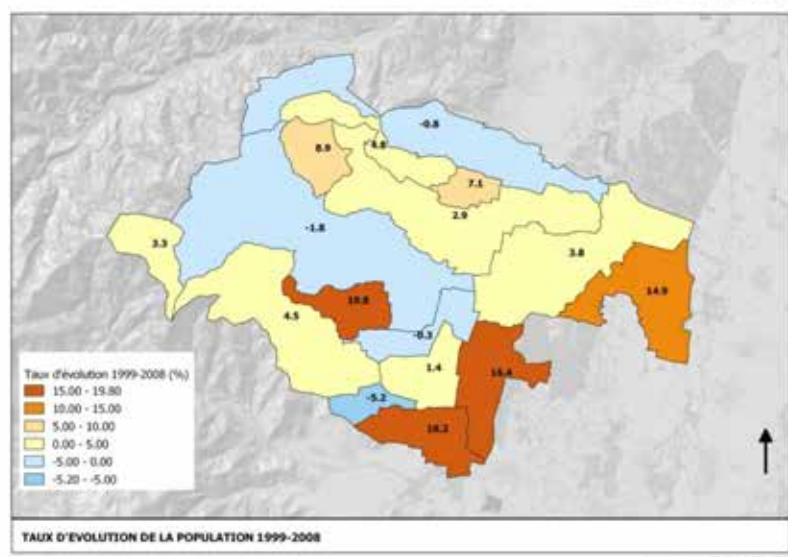
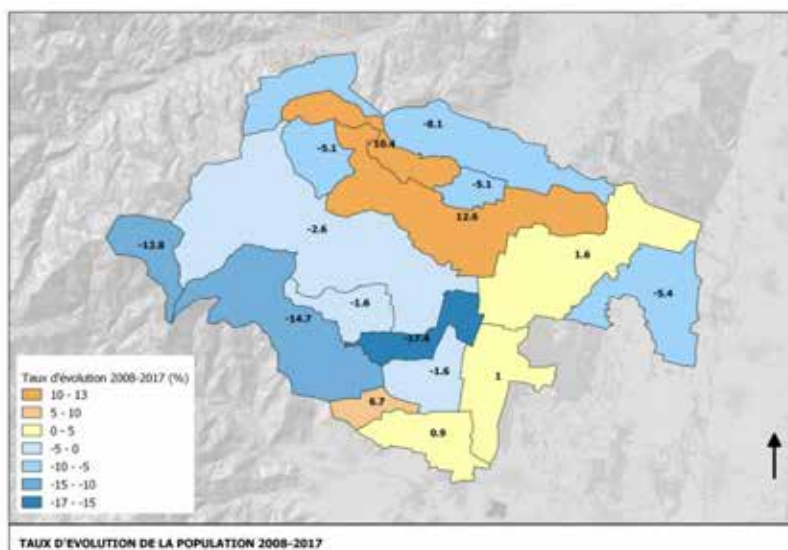
EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1968 ET 2017



Sur la période 1999-2008, le territoire de la CCPR connaît une croissance démographique dynamique et importante, seules 4 communes ont un taux d'évolution négatif (Mittelwihr, Ribeauvillé, St-Hippolyte et Zellenberg). La population de la CCPR croît jusqu'en 2008 (18 436 habitants).

Un décrochement est constaté en 2008.

Sur la période 2008-2017, la CCPR connaît un taux d'évolution négatif de -1.4 % et perd 256 habitants. Seules 6 communes enregistrent un taux d'évolution positif sur cette même période.



	Taux d'évolution	
	1999-2008	2008 - 2017
Aubure	3.3	-12.8
Bebenheim	1.4	-1.6
Bennwihr	18.2	0.9
Bergheim	2.9	12.6
Guémar	3.8	1.6
Hunawehr	19.8	-1.6
Illhausern	14.9	-5.4
Mittelwihr	-5.2	6.7
Ostheim	16.4	1
Ribeauvillé	-1.8	-2.6
Riquewihr	4.5	-14.7
Rodern	4.8	10.4
Rorschwihr	7.1	-5.1
St Hippolyte	-0.8	-8.1
Thannenkirch	8.9	-5.1
Zellenberg	-0.3	-17.4
CCPR	4.2	-1.4

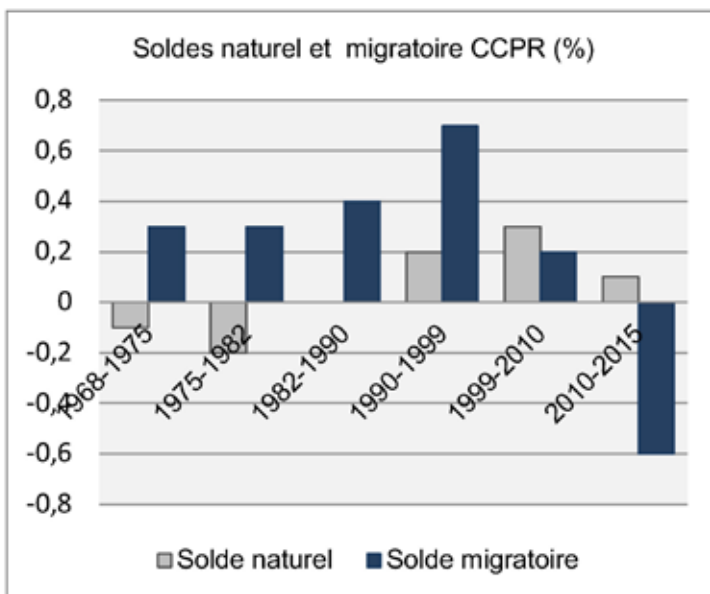
COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

La croissance démographique résulte de l'évolution de 2 composantes :

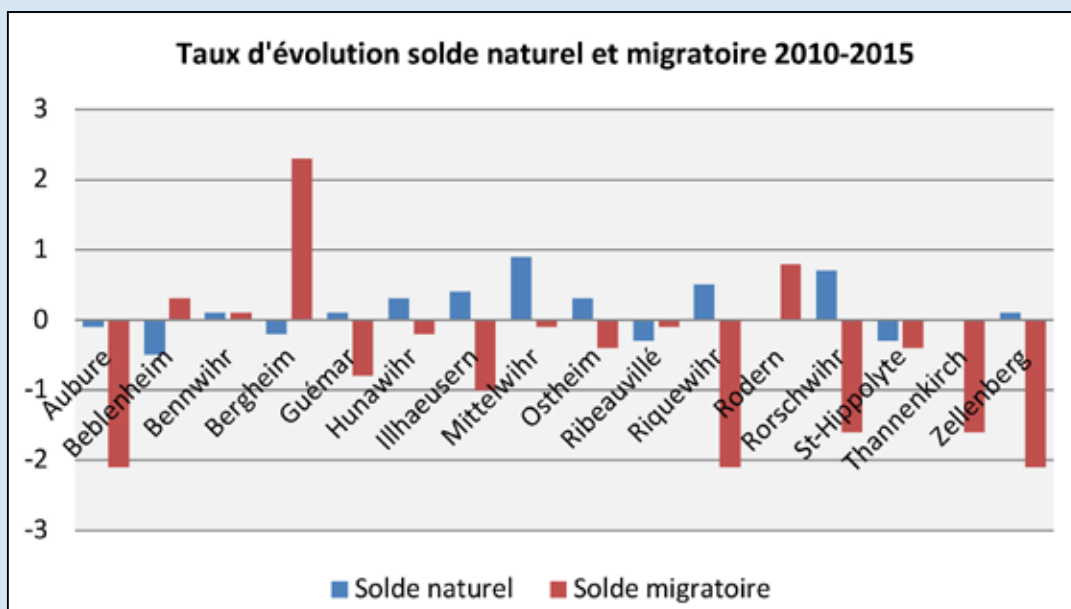
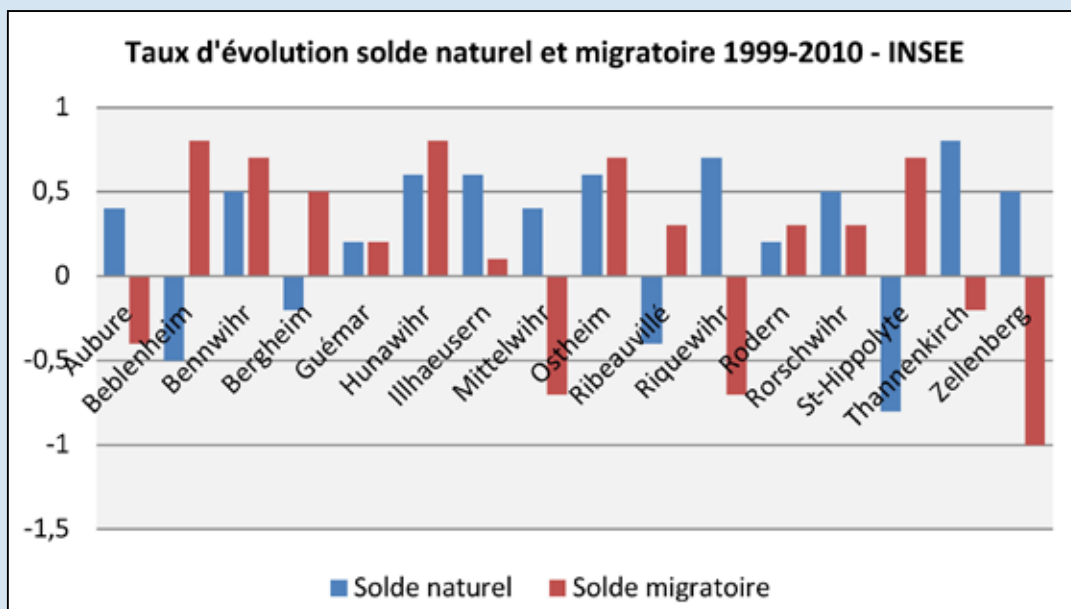
- Solde naturel (INSEE): différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés.
- Solde migratoire (INSEE): différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.

Entre 1999 et 2010, le territoire connaît un solde naturel et un solde migratoire positif.

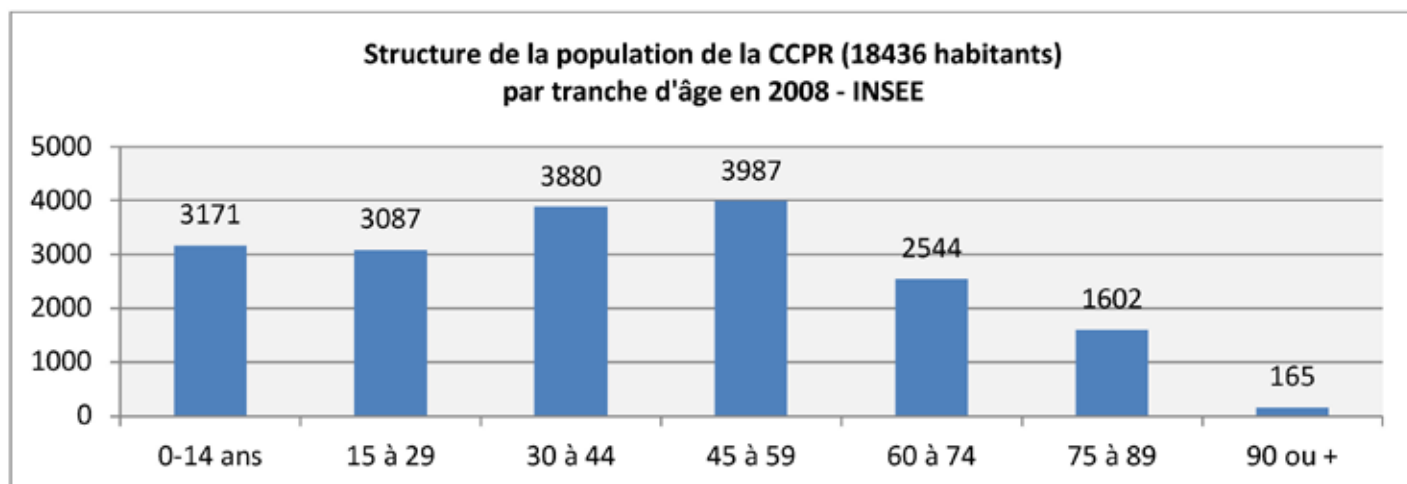
Sur la période 2010-2015, la situation change, le solde naturel est toujours positif mais nettement en baisse et le solde migratoire, qui a toujours été positif, chute à -0,6 %.



Détail par commune sur les périodes 1999-2010 et 2010-2015



CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION



2008

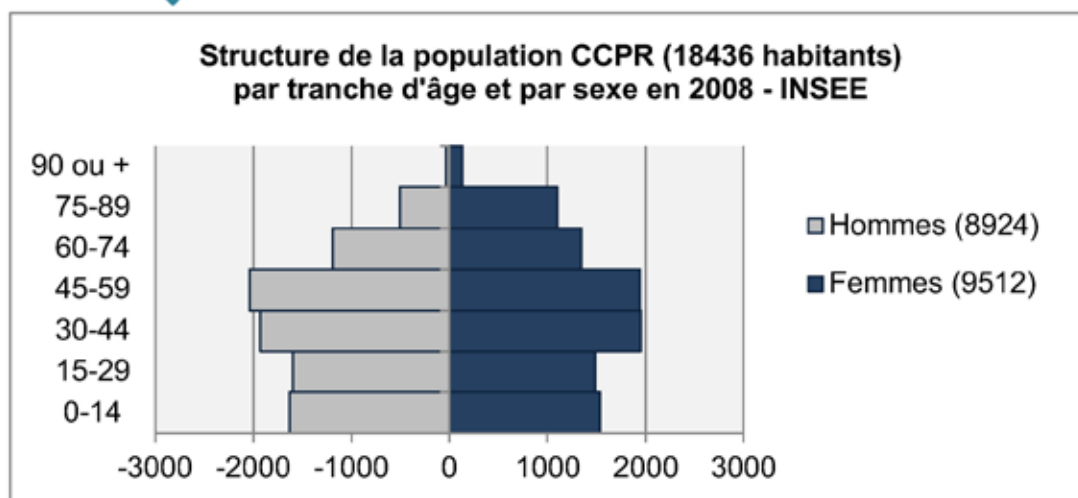


2017

Evolution négative
 - 8.1 % de 0-14 ans
 - 11.7 % de 15-29 ans
 - 16.1 % de 30-44 ans

Evolution positive
 + 0.1 % de 45-59 ans
 + 27.4 % de 60-74 ans
 + 11.2 % de 75 à 89 ans
 + 64.8 % de 90 ans et +

Entre 2008 et 2017, toutes les catégories des moins de 45 ans ont vu leurs proportions diminuer et celles des plus de 45 ans augmenter.

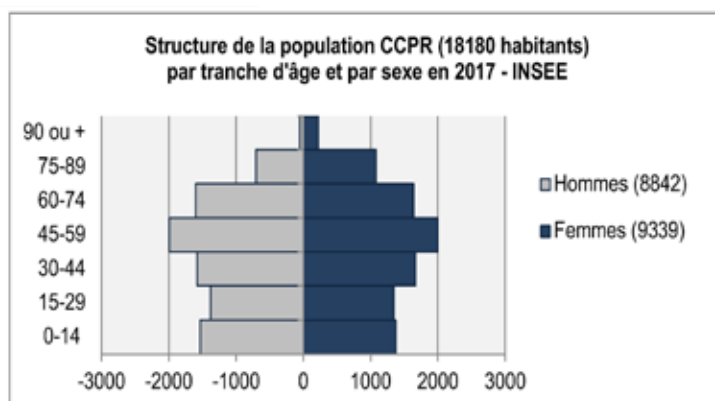
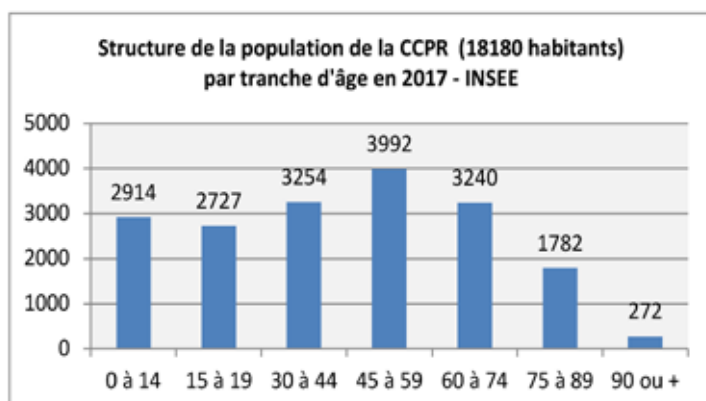


La catégorie enregistrant la plus forte baisse est celle des 30-44 ans et celle enregistrant la plus forte hausse celle des 75 ans et plus.

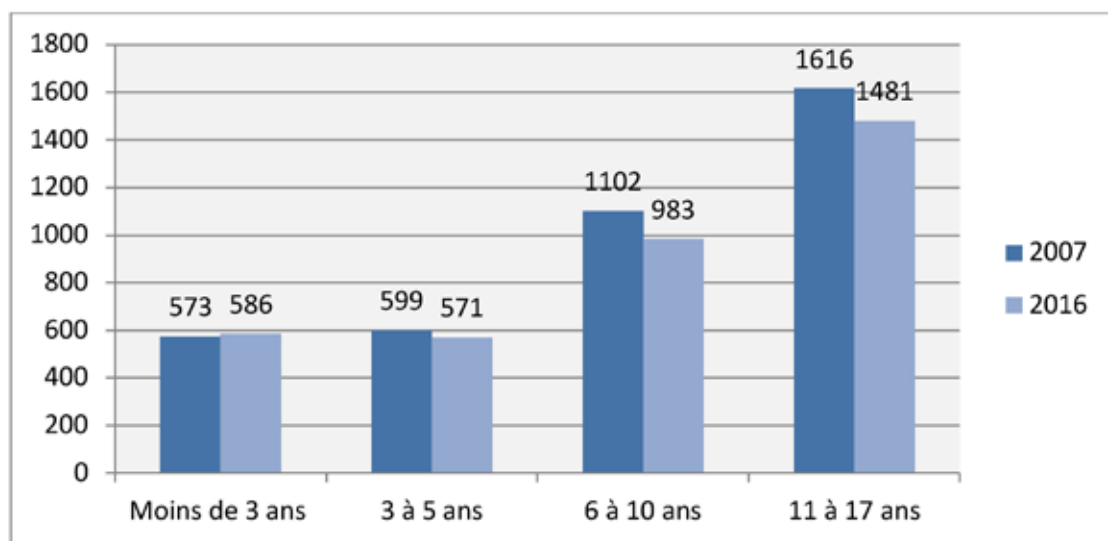
INDICE DE VIEILLESSEMENT

En 2019, l'indice de vieillissement de la CCPR est de 98,3 %

= rapport entre le nombre de personnes de + de 65 ans et le nombre de personnes de moins de 20 ans. France = 78 %



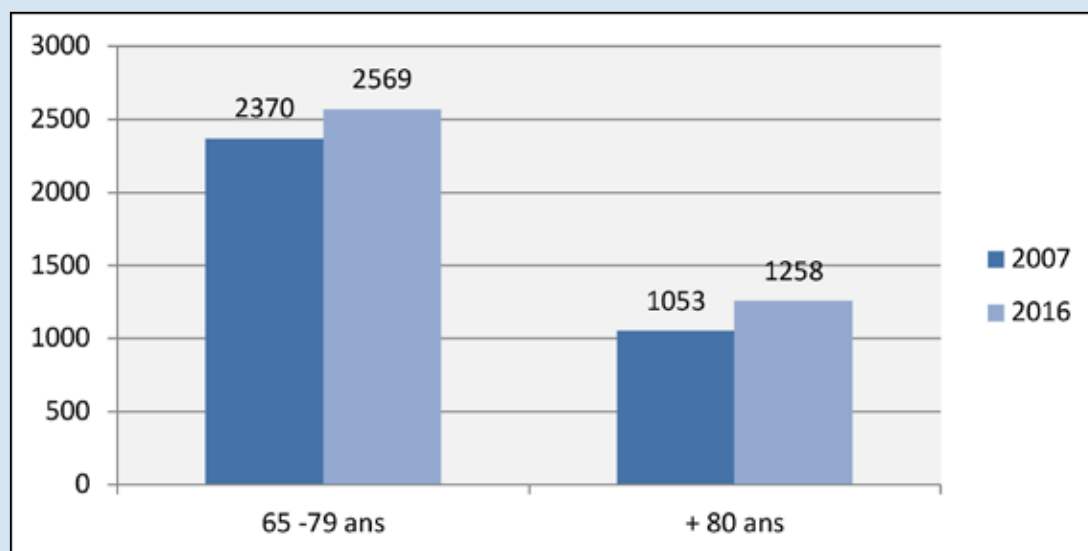
FOCUS ENFANCE JEUNESSE - UNE DIMINUTION DES TRANCHES D'ÂGE INFÉRIEURES À 18 ANS



3 890 jeunes âgés de 0 à 17 ans sont comptabilisés sur le territoire en 2007, soit 21 % de la population totale.

En 2016, 3 621 jeunes âgés de 0 à 17 ans sont comptabilisés sur le territoire, soit 20 % de la population totale.

LE BOOM DES 65 ANS ET +

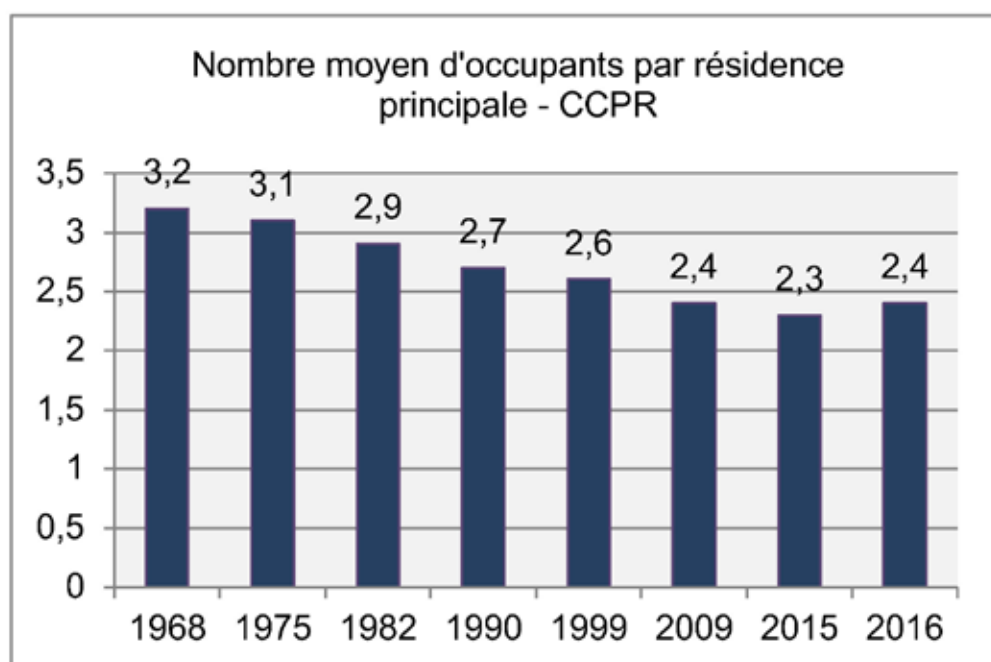


En 2016, 3 827 personnes de plus de 65 ans vivent sur le territoire, soit 21 % de la population totale.

CARACTÉRISTIQUE DES MÉNAGES

De façon assez logique, la structure de la population de la CCPR a suivi la tendance régionale en matière de diminution de la taille des ménages. Le vieillissement de la population participe à la diminution de la taille des ménages. Cependant, il n'est pas le seul : le desserrement des ménages est lié à l'augmentation du nombre de familles monoparentales, du nombre de célibataires, etc.

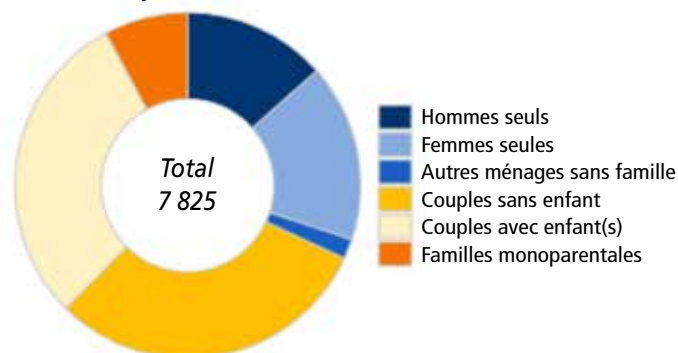
Sur le territoire de la CCPR, la taille des ménages est de 2,3 à 2,4 personnes
 >> des ménages toujours plus petits.



STRUCTURE FAMILIALE DES MÉNAGES EN 2016 - INSEE

	Nombre de ménages
Ensemble	7 825
Ménages d'une personne :	2 353
- Hommes seuls	1 053
- Femmes seules	1 300
Autres ménages sans famille	146
Ménages avec famille (s) dont la famille principale est :	5 326
- Un couple sans enfant	2 386
- Un couple avec enfant(s)	2 329
- Une famille monoparentale	610

CC du Pays de Ribeaupvillé



DÉFINITIONS

MÉNAGE : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans qu'elles soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

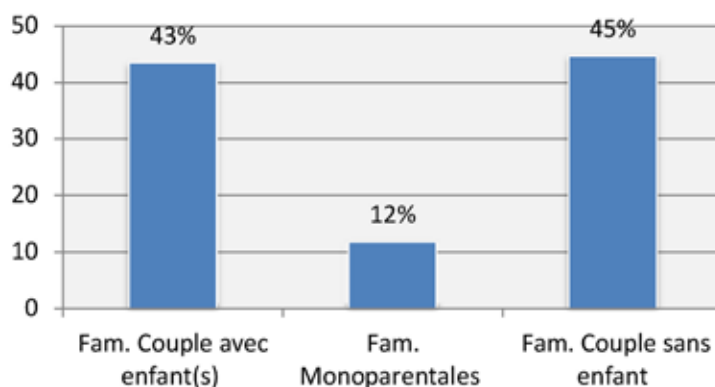
FAMILLE : ménage comprenant au moins 2 personnes (couple avec enfant(s) ou adulte avec enfant(s), c'est alors une famille monoparentale).

MÉNAGE SANS FAMILLE : ménage de plusieurs personnes sans lien familial (colocation...).

COMPOSITION DES FAMILLES - INSEE 2016

Catégories	Nombre	%
Couples avec enfant(s)	2 334	43.5
Hommes seuls avec enfant(s)	124	2.3
Femmes seules avec enfant(s)	512	9.5
Couples sans enfant(s)	2 401	44.7
Total	5 371	100.0

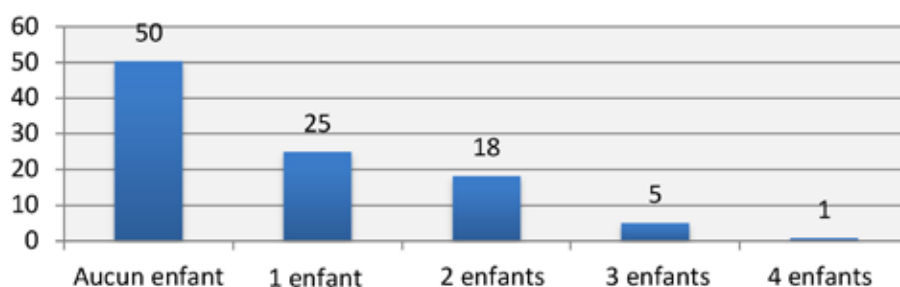
Composition des familles de la CCPR en 2016 (5371 familles)



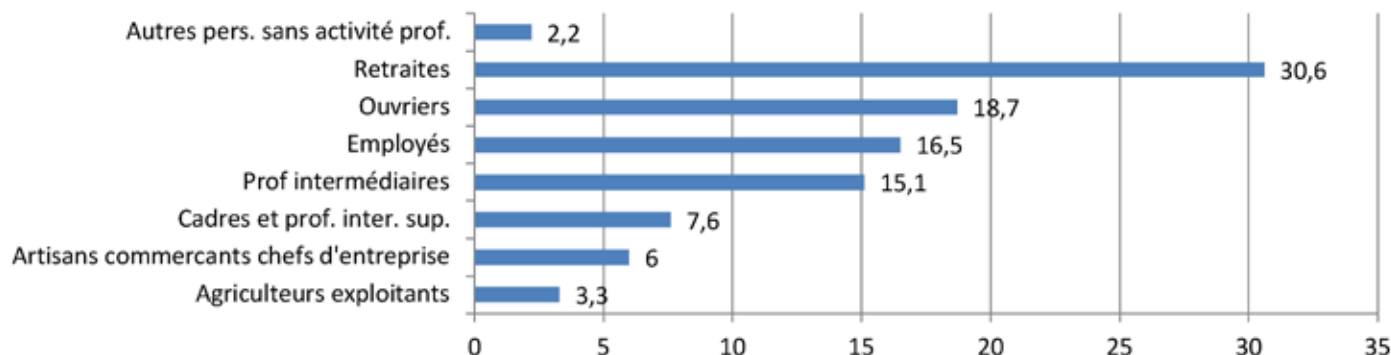
FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS - INSEE 2016

Part des familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans de la CCPR en 2016 (5371 familles)

Catégories	Nombre	%
Aucun enfant	2 711	50.5
1 enfant	1 349	25.1
2 enfants	984	18.3
3 enfants	278	5.2
4 enfants ou plus	50	0.9
Total	5 372	100.0



CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DES MÉNAGES - INSEE 2016 (%)



NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES - SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DÉPARTEMENTALE ET NATIONALE

En 2016, la moitié des personnes habitant la CCPR vit dans un ménage disposant d'un revenu de plus de 23 612 € par an, soit 1 970 € par mois.

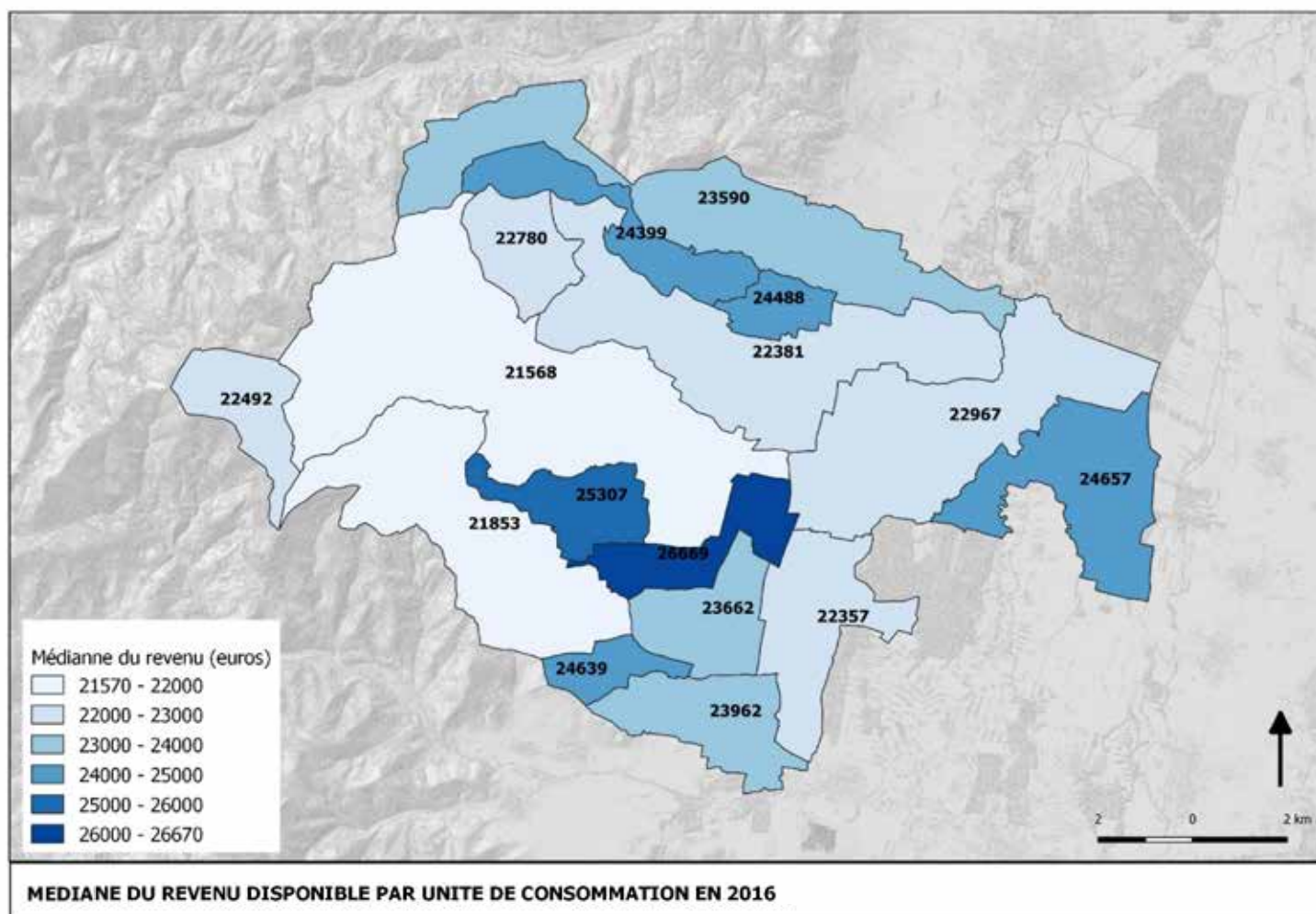
Ce revenu médian annuel est supérieur à celui du département du Haut-Rhin (22 283 €).

Les communes du piémont s'imposent avec les ménages aux revenus les plus élevés.



DÉFINITIONS

MÉDIANE : valeur qui partage la distribution des revenus en deux parties égales. Ainsi, 50% des revenus se situent sous la médiane et 50 % se situent au dessus.



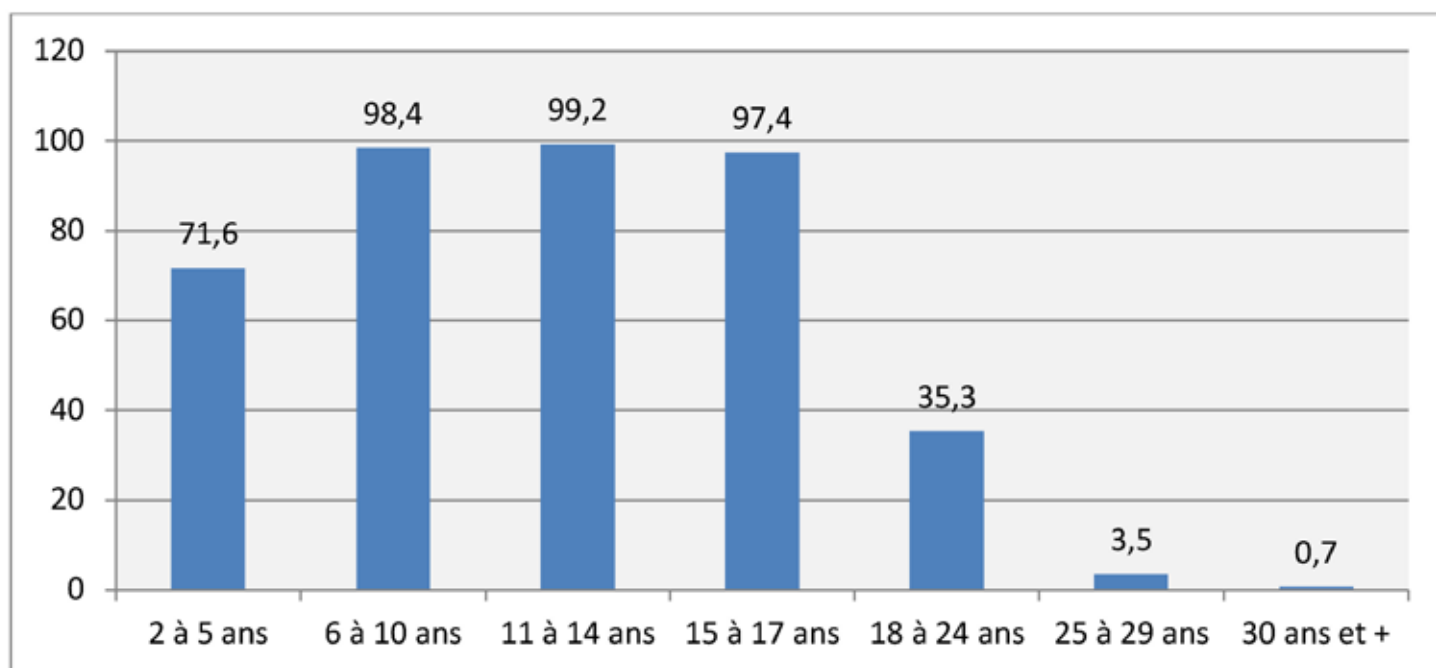
En 2016

Nombre de ménages fiscaux : 7 694

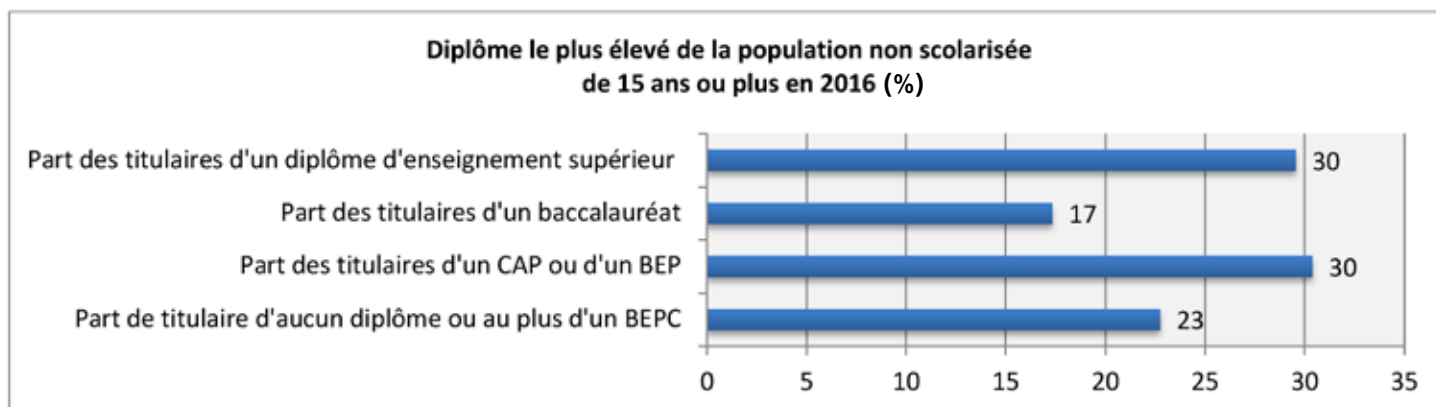
Part des ménages fiscaux imposés : 59.1%

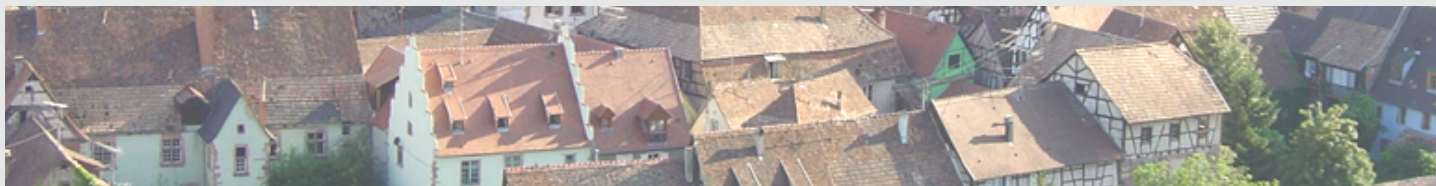
Taux de pauvreté du territoire : 7.4%

TAUX DE SCOLARISATION SELON L'ÂGE - INSEE 2016



NIVEAU DE DIPLÔME DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE PLUS DE 15 ANS EN 2016





VOUS AVEZ UN PROJET DE LOCATION, D'ACHAT, DE RENOVATION OU DE CONSTRUCTION DE VOTRE LOGEMENT

La Communauté de Communes, au titre de sa compétence « Politique du logement et du cadre de vie », apporte son soutien aux particuliers qui ont des projets liés à l'habitat. Ce soutien vise à améliorer la qualité et le confort de leur logement, à obtenir des gains énergétiques, à contribuer à l'attractivité des communes et à la mise en valeur du patrimoine local.

*! Avant de commencer les travaux, n'hésitez pas à vous renseigner sur les aides.
! Veillez à ne pas démarrer les travaux avant d'avoir obtenu les accords des financeurs.*

Pour la réalisation de vos projets...

Des professionnels vous conseillent et vous accompagnent

▫ La **juriste de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) du Haut-Rhin** peut vous orienter dans vos démarches, vous conseiller de manière personnalisée et neutre sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux.

>> Permanence « Habitat et rénovation énergétique » gratuite et sans rendez-vous, le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h à la mairie de Ribeauvillé

>> En dehors de ces permanences : ADIL68 – 03 89 21 75 35 - contact@adil68.fr

▫ Le **conseiller de l'Espace FAIRE INFO-ENERGIE de Colmar Agglomération** peut répondre à vos questions sur des travaux de rénovation énergétique : conception du logement, isolation et ventilation, chauffage, maîtrise d'énergie et énergies renouvelables, vous informer sur les aides existantes, vous orienter vers les plateformes de rénovation.

>> Gratuit

>> Espace FAIRE Info Energie - 03 69 99 55 68
agglo-colmar@eie-grandest.fr

▫ Vous êtes propriétaire d'une maison et vous souhaitez effectuer sa rénovation complète, le **dispositif Oktave** peut vous faire bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'un conseiller en efficacité énergétique qui suivra votre projet du début à la fin et vous guidera vers une rénovation complète réussie et profitable !

>> Oktave - 0 805 383 483 (appel gratuit) - www.oktave.fr

Des dispositifs financiers sont mobilisables

▫ Le **programme « Habiter mieux 68 »** porté par le Département du Haut-Rhin permet aux ménages aux revenus modestes d'accéder à des aides financières de l'ANAH et à un accompagnement dans le montage des dossiers avec conseils gratuits (visites, suivi de chantier, ...). Une aide complémentaire aux travaux de 1000€ est versée à la fois par le Département et la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.

>> Information - Point rénovation info service au 03 89 21 75 35 - contact@adil68.fr

▫ **D'autres financements** existent avec ou sans condition de ressources : MaPrimeRenov', Eco-prêt à taux zéro, Certificats d'économie d'énergie, Ecoprime, ...

>> ADIL68 - 03 89 21 75 35 - contact@adil68.fr

▫ **Certaines communes du Pays de Ribeauvillé** octroient des aides financières pour la réalisation de travaux de rénovation du bâti ancien (réfection de façades, de toitures, ...)

>> Renseignement auprès de votre Mairie

▫ Le **Département du Haut-Rhin**, à travers son Plan patrimoine, peut vous accompagner financièrement si vous êtes propriétaire d'une maison alsacienne ancienne, construite jusqu'en 1948 inclus, et que vous décidez d'entreprendre des travaux de restauration extérieure.

>> Conseil départemental du Haut-Rhin – Direction de l'éducation, de la culture et des sports, 03 89 30 61 02 ou decs@haut-rhin.fr

Les chauves-souris : des mammifères fascinants

Méconnues et souffrant d'une mauvaise réputation injustifiée, les chauves-souris sont pourtant des mammifères fascinants. En effet, la chauve-souris est le seul mammifère capable de vol actif ! En Alsace, on retrouve 23 des 34 espèces de chauve-souris présentes en France métropolitaine.

Tout comme les insectes dont ils se nourrissent, ces mammifères nocturnes sont actifs de mars à octobre. Au printemps, les femelles gestantes recherchent des abris calmes et sombres (ex. arbres creux, ponts, combles) et se regroupent pour mettre bas et élever leur unique petit de l'année dès le mois de mai. Durant l'automne, mâles et femelles s'accouplent et constituent des réserves de graisse en vue des mois de jeûne hivernal. Dès les premiers froids de l'hiver, les chauves-souris rejoignent leur site d'hibernation : des sites souterrains (ex. grottes, mines) pour certaines, et des cavités d'arbres, des tas de bois ou des bâtiments pour d'autres.

Les chauves-souris : essentielles mais menacées

Toutes les espèces de chauve-souris présentes en Europe étant insectivores, elles représentent une aide précieuse pour l'Homme et les cultures. En une nuit, une chauve-souris peut consommer la moitié de son poids en insectes nocturnes comme les moustiques ou certains ravageurs de culture ! Les chauves-souris sont donc d'excellents insecticides naturels et gratuits ! De plus, leurs excréments (le guano) constituent de l'engrais très efficace !

Pourtant, de nombreuses menaces pèsent sur ces mammifères. Notre cher chat domestique peut malheureusement tuer des dizaines de chauves-souris en une seule nuit. Cependant, la plus grande menace provient de l'Homme et de ses activités : en



Une des lucarnes permettant l'accès aux combles de l'église aux Chauves-souris

cause, la fermeture de gîtes, l'utilisation d'insecticides, la construction de routes sur les couloirs de vol, la perte et la fragmentation de leur habitat, les éoliennes...

Face à ces menaces, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées depuis 1976, tout comme leurs habitats.

Des chauves-souris dans l'église de Saint-Hippolyte

L'église de Saint-Hippolyte abrite une colonie de Grand Murin, une des plus grandes chauves-souris d'Europe (35 à 45 cm d'envergure) !

Connue depuis 1986, cette colonie est suivie chaque année afin de connaître son effectif et suivre son évolution. Ainsi, une soixantaine d'individus en moyenne sont comptés chaque année, avec un maximum de 300 chauves-souris en 2002 et un minimum de 4 en 2014. En 2017, 3 Oreillardes, des chauves-souris aux très grandes oreilles, ont également été aperçus.

Depuis son maximum en 2002, cette colonie a beaucoup diminué, bien qu'on ait tout de même observé 112 Grands Murins en 2017. Cette diminution peut provenir d'un déclin de la population (mortalité forte, natalité insuffisante) ou d'un départ de certains individus vers un autre gîte non identifié, dont les raisons demeurent bien souvent obscures pour les humains ! Cette année, aucune chauve-souris n'a été aperçue mais des cris ont été entendus, signe de leur présence. On suppose qu'elles s'étaient réfugiées dans des zones inaccessibles du toit, soit à cause de la chaleur, soit à cause de la prédation, des crottes de fouines ayant été retrouvées. Leur effectif exact reste donc un mystère pour cette année, qu'il faudra éclaircir en 2021 !

Dans le cadre de la conservation du Grand Murin, le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) assurera également en 2021 le suivi de la colonie présente au sein de la commune de Saint-Hippolyte, très engagée dans la conservation de cette espèce protégée.

À proximité de massifs forestiers, la ville de Saint-Hippolyte offre un refuge idéal pour les femelles de Grand Murin, qui chassent en milieu boisé. Elles y restent durant l'été, s'occupant de leur progéniture, bien au chaud et au calme dans les combles de l'église, auxquelles elles accèdent en passant par deux lucarnes ouvertes. Quand vient l'hiver, elles parcourent 50 à 100 km pour rejoindre leur gîte d'hibernation en Alsace (galeries minières, ouvrages militaires, souterrains), et reviennent l'été suivant, fidèles à leur gîte estival.



Oreillardes retrouvés également dans les combles de l'église de Saint-Hippolyte

D'autres sites de la commune sont susceptibles d'accueillir des chauves-souris, comme la chapelle Sainte-Croix (où des crottes ont été retrouvées) ou le collège (où un Oreillard gris a été aperçu en 1989). Une enquête plus poussée dans ces lieux nous permettrait peut-être de découvrir une nouvelle colonie hébergée par la commune, ou de trouver où vont les chauves-souris qui partent de l'église.

Vous pouvez vous aussi nous aider à en savoir plus sur la population de chauves-souris présente à Saint-Hippolyte: si vous avez connaissance d'une colonie de chauves-souris présente chez vous, contactez-nous! Il s'agit peut-être d'une partie de la colonie connue, mais il peut également s'agir d'une colonie non répertoriée. Plus le suivi des populations sera exhaustif et plus notre vision de leur évolution sera juste!



Grands murins dans les combles de l'église de Saint-Hippolyte

Pour contacter le GEPMA: Tél. 03 88 22 53 51 - mail: contact@gepma.org

La forêt de St-Hippolyte

Elle couvre 827 hectares se répartissant de la façon suivante :

- 600 ha sur le versant de la Vallée de la Lièpvrette
- 213 ha sur le versant du vignoble
- 13,40 ha sur le ban d'Illhaeusern, l'Erlenwald

St-Hippolyte fait partie des 16 communes regroupées en SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Par l'étendue de sa forêt, elle est la quatrième après Ste-Croix-aux-Mines, Ribeauvillé et Rombach-le-Franc. Deux équipes de trois bûcherons travaillent respectivement au nord et au sud de notre forêt.

Les forêts sont soumises au Régime Forestier dont l'ONF assure le contrôle et la mise en forme. Il protège le patrimoine forestier contre les aliénations, les défrichements, les dégradations, les abus de jouissance. Ses services sont payants.

Notre forêt aujourd'hui

Dans notre forêt, il y a plus de résineux (env. 60 %) que de feuillus (environ 40 %). Dans les Vosges cristallines (à partir de 500 m) on trouve du sapin, du hêtre, du pin et du chêne. Au piémont, on trouve du douglas, du mélèze, du châtaignier, de l'épicéa et du bouleau.

En 2015, la Commune, en collaboration avec l'ONF, avait mis en place un nouveau plan d'aménagement donnant les orientations de gestion pour une durée de 20 ans. Ces prévisions ont été mises à mal avec les sécheresses qui ont commencé dès 2015 et se sont accentuées en 2018, 2019 et 2020, occasionnant d'importants stress hydriques, particulièrement chez les sapins, les épicéas et les hêtres.



Le plan de lutte

Il s'agit de repenser le peuplement de notre forêt en variant davantage les espèces et en tenant compte de la profondeur et de la nature du sol, plus riche en fond de vallon que vers les sommets. Dans les années 50-60 on avait choisi de planter en masse des variétés aimant la fraîcheur et la pluie, tels que le sapin pectiné, l'épicéa. Suite aux conditions climatiques de ces trois dernières années, la forêt souffre beaucoup et décline rapidement. Il faut donc repenser l'écosystème en variant les espèces, car les arbres possèdent leur forme

d'intelligence et savent s'entraider et se protéger entre eux. Certains préconisent l'introduction d'espèces plus résistantes à la chaleur et moins gourmandes en eau. D'autres préféreraient laisser la forêt se régénérer naturellement. De toute façon, quelle que soit la solution choisie, il faudra beaucoup de patience et notre génération n'en verra pas le résultat.

Gérer une forêt n'est pas simple. Il faut tenir compte d'un certain nombre de paramètres, tels que la nature des terrains, l'orientation, la météo, les insectes, le gibier.

Il faut aussi lutter contre les **ravageurs** en tous genres. Vous l'avez peut-être constaté lors de vos promenades en forêt, des arbres sont malades et plus particulièrement les épicéas. Ces arbres malades attirent **scolytes et bostryches**. Ces minuscules insectes de 2 à 5 mm pondent sous l'écorce des arbres en souffrance. Les larves se nourrissent de la sève des arbres qui, par manque d'eau, ne peuvent pas en produire suffisamment pour générer le flux de résine permettant d'envelopper les insectes et les empêcher de nuire. Les scolytes et bostryches sont redoutables et il faut pouvoir maîtriser leur expansion en évacuant les arbres récemment attaqués et en les piégeant au moyen de pièges à phéromones.

A leur décharge, il faut dire qu'ils jouent un rôle dans la régénération de la forêt en accélérant la décomposition des arbres malades ou morts, contribuant à la formation de l'humus favorable à la pousse des futurs arbres.



Le gibier cause aussi de gros dégâts. La région Grand-Est est parmi les plus concernées avec la Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France. Le cerf, par exemple, occupe plus de 49 % des surfaces boisées contre 25 % en 1985.

Quant au sanglier, sa population a été multipliée par 6 en 30 ans.

Les cervidés consomment les bourgeons des jeunes arbres (abroustissement) les empêchant de pousser normalement. Ils se nourrissent aussi de lambeaux d'écorce et, en pratiquant le frottis, cerfs et chevreuils abiment les troncs. Les arbres, n'étant plus protégés par l'écorce, se voient envahis par toutes sortes de parasites. Ces blessures empêchent également l'eau de remonter du pied au houppier et accélèrent le dessèchement.



Les sangliers pratiquent l'affouillement et recherchent des glands, des faines et des jeunes plants de chênes et de hêtres, nuisant ainsi à la régénération de la forêt.

Il y a surpopulation d'ongulés. C'est là qu'interviennent les **chasseurs** qui sont **indispensables** pour assurer l'équilibre et la bonne santé des écosystèmes forestiers. La chasse est gérée par l'ONF dans toutes les forêts domaniales de France.

Pour empêcher le broutage, on installe des manchons. L'inconvénient est qu'ils sont en plastique et se délitent ou restent pris dans les racines et donc polluent la forêt.

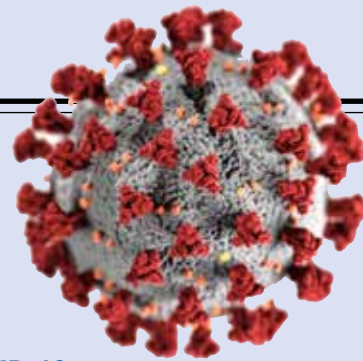
L'ONF a entrepris d'en collecter les débris et se donne cinq ans pour en venir à bout. Il teste aussi les répulsifs non chimiques à badigeonner sur les arbres. Ces opérations de protection des semis et jeunes plants représentent un surcoût de 1640 euros à 3600 euros par hectare !

Il faut du temps

Pour obtenir un arbre adulte il faut entre quarante et cent cinquante ans. A l'heure du « tout et tout de suite » notre société a du mal à intégrer cette notion du très long terme. Pourtant, il faut bien comprendre que tout ce que nous entreprenons aujourd'hui est, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, au bénéfice des générations futures.

La situation actuelle semble dramatique, mais pour ne pas terminer sur un constat négatif, il faut noter que la forêt française gagne du terrain et qu'on récolte moins de bois qu'il n'en pousse. En 1789 la forêt couvrait 7 millions d'hectares. Aujourd'hui elle en occupe 16 millions.

Le réchauffement climatique actuel accentue la fragilité des écosystèmes, mais l'ONF, forestiers et chasseurs font ce qui est en leur pouvoir pour que notre forêt survive et prospère. Alors, si au cours de vos promenades, vous entendez des bruits de tronçonneuses ou voyez des pancartes « chasse en cours » dites-vous que c'est pour que nos forêts puissent pousser en paix.



Au sujet de la COVID-19

(source : Organisation Mondiale de la Santé,

<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/myth-busters>)

Les suppléments en vitamines et minéraux ne permettent pas de guérir de la COVID-19.

Le virus de la COVID-19 ne se transmet pas par l'eau ou par la pratique de la natation.

➤ Cependant, le virus se propage d'une personne à l'autre lorsqu'une personne est en contact étroit avec une personne infectée.

La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) est causée par un virus, PAS par une bactérie.

➤ Le virus à l'origine de la COVID-19 appartient à la famille des Coronaviridae. Les antibiotiques ne fonctionnent pas contre les virus.

Certains malades de la COVID-19 peuvent aussi développer une infection bactérienne. Un agent de santé peut alors recommander de traiter cette complication par antibiotiques.

L'utilisation prolongée de masques médicaux, dès lors qu'ils sont correctement portés, N'ENTRAÎNE PAS d'intoxication au dioxyde de carbone, ni de manque d'oxygène.

La plupart des personnes qui contractent la COVID-19 en guérissent.

➤ La plupart des personnes qui contractent la COVID-19 ont des symptômes bénins ou modérés et peuvent guérir grâce à un traitement de soutien. Si vous toussiez et avez de la fièvre et des difficultés respiratoires, consultez rapidement un médecin, mais contactez d'abord votre centre médical par téléphone.

Boire de l'alcool ne protège pas contre la COVID-19 et peut être dangereux.

Les scanners thermiques NE PERMETTENT PAS de détecter la COVID-19.

➤ Les scanners thermiques permettent de détecter la fièvre (l'élévation de la température corporelle au-dessus de la normale). Ils ne permettent pas de détecter l'infection par le virus de la COVID-19.



Ajouter du piment dans votre soupe ou dans un autre plat ne permet PAS de prévenir ni de guérir la COVID-19.

Les mouches domestiques NE transmettent PAS la COVID-19.

La pulvérisation d'eau de javel ou d'autres désinfectants sur le corps ou leur introduction dans l'organisme ne protègent pas contre la COVID-19 et peuvent être dangereuses.

➤ Il ne faut en aucun cas pulvériser de l'eau de Javel ou un autre désinfectant sur votre corps, ni l'introduire dans votre organisme. Ces substances peuvent être toxiques si elles sont ingérées et elles peuvent irriter et abîmer la peau et les yeux.

L'eau de Javel et les désinfectants doivent être utilisés en faisant très attention, exclusivement pour désinfecter des surfaces. Rappelez-vous de tenir le chlore (eau de Javel) et les autres désinfectants hors de la portée des enfants.

Boire du méthanol, de l'éthanol ou de l'eau de Javel NE PERMET PAS de prévenir ou de guérir la COVID-19 et peut être extrêmement dangereux.

Les réseaux de téléphonie 5G NE propagent PAS la COVID-19.

➤ Les virus ne circulent pas sur les ondes radio ou par les réseaux mobiles. La COVID-19 se propage dans de nombreux pays qui n'ont pas de réseau mobile 5G.

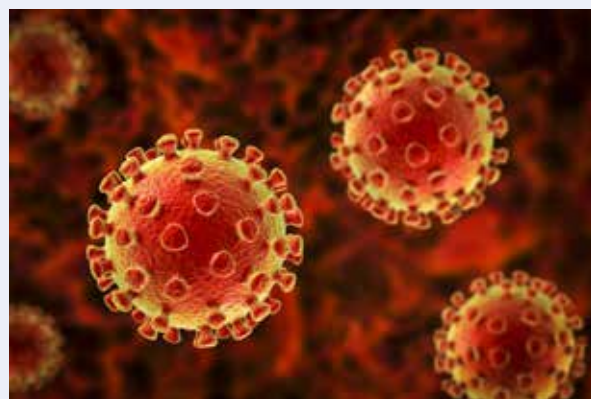
➤ La COVID-19 se propage par les gouttelettes respiratoires projetées lorsqu'une personne infectée tousse, éternue ou parle. On peut aussi être infecté en touchant une surface contaminée, puis ses yeux, sa bouche ou son nez

S'exposer au soleil ou à des températures supérieures à 25 °C N'EMPÊCHE PAS de contracter la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

On peut guérir de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Attraper ce nouveau coronavirus NE SIGNIFIE PAS qu'on va le garder toute la vie.

Arriver à retenir sa respiration pendant 10 secondes ou plus sans tousser ni se sentir gêné NE SIGNIFIE PAS que l'on est épargné par la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ou toute autre maladie pulmonaire

- Les symptômes les plus fréquents de la COVID-19 sont la toux sèche, la fatigue et la fièvre. Certaines personnes peuvent développer des formes plus graves de la maladie, comme une pneumonie. Le meilleur moyen de savoir si vous avez attrapé le virus responsable de la COVID-19 est d'en obtenir la confirmation par un test de laboratoire. Vous ne pouvez pas le confirmer vous-même avec cet exercice de respiration, qui peut même être dangereux.



Le virus de la COVID-19 peut se transmettre sous les climats chauds et humides.

Le temps froid et la neige NE peuvent PAS tuer le nouveau coronavirus (2019-nCoV).

- La température normale du corps humain reste aux alentours de 36,5 °C et 37 °C, quelle que soit la température ou le temps extérieur. Par conséquent, il n'y a aucune raison de croire que le temps froid peut tuer le nouveau coronavirus ou d'autres agents pathogènes. Le moyen le plus efficace pour vous protéger contre le 2019-nCoV est de vous nettoyer fréquemment les mains avec un produit hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Prendre un bain chaud ne protège pas contre le nouveau coronavirus.

Le nouveau coronavirus NE peut PAS être transmis par les piqûres de moustiques.

Les sèche-mains sont-ils efficaces pour tuer le nCoV 2019 ?

- Non. Les sèche-mains ne sont pas efficaces pour tuer le 2019-nCoV. Pour vous protéger contre le nouveau coronavirus, vous devez vous nettoyer fréquemment les mains avec un produit hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. Une fois que vos mains sont propres, vous devez les sécher soigneusement à l'aide de serviettes en papier ou d'un séchoir à air chaud.



Les lampes ultra-violet (UV) ne doivent jamais servir à désinfecter les mains ou d'autres régions de la peau

- Les rayons UV peuvent irriter la peau et abîmer les yeux. Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon est le moyen le plus efficace de supprimer le virus.

Se rincer régulièrement le nez avec une solution saline peut-il aider à prévenir l'infection par le nouveau coronavirus ?

- Non. Rien ne prouve que le fait de se rincer régulièrement le nez avec une solution saline protège les gens contre l'infection par le nouveau coronavirus.

Manger de l'ail n'aide PAS à prévenir l'infection par le nouveau coronavirus.

Le nouveau coronavirus affecte les personnes de tous âges.

Les antibiotiques ne peuvent PAS prévenir ou traiter l'infection par le nouveau coronavirus

- Les antibiotiques n'agissent pas contre les virus, mais seulement contre les bactéries.

Pour expliquer la COVID-19 aux enfants il est possible de leur montrer les histoires avec « Coco le Virus »

<https://www.cocovirus.net/>

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

À quoi sert un don ?

Chaque année, 1 million de malades reçoivent des produits sanguins. Ces transfusions permettent de soigner des maladies du sang, les cancers, les leucémies, les hémorragies, ...

Qui peut donner son sang ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, pesant + de 50 kg et reconnue apte suite à un entretien pré-don. À noter parmi les contre-indications: les tatouages ou les piercings de moins de 4 mois

4 bonnes raisons de donner son sang !

- C'est solidaire ! C'est un geste généreux qui sauve des vies.
- C'est simple ! Le don du sang dure environ 45 minutes. Sitôt accueilli à la collecte, on remplit un questionnaire, on passe un entretien médical et on effectue le don. Une collation est ensuite servie.
- C'est éthique ! Le don du sang est un geste gratuit, anonyme et volontaire. La sincérité des informations du candidat lors de l'entretien avec le médecin est fondamentale. Cela contribue à la sécurité des produits sanguins.
- C'est vital ! Le don de sang est un geste vital et irremplaçable : il n'y a pas de produits de substitution. Le don est la seule solution et les besoins augmentent d'année en année.

JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES !



Rejoignez l'amicale des donneurs de sang de Saint-Hippolyte pour aider au service de la collation lors de la collecte en contactant Elsa HUBER au 06 50 64 70 34

Collectes du don du sang prévues en 2021

SAINT-HIPPOLYTE le jeudi 29 avril
RORSCHWIHR le jeudi 15 juillet
RODERN le mercredi 24 novembre



Nombres d'adolescents omettent ou ignorent qu'il est primordial de se faire recenser à la mairie à la date anniversaire des 16 ans et dans les trois mois qui suivent.

Cet oubli ou cette méconnaissance de la loi rend impossible toute inscription aux examens d'État: CAP, BEP, BAC, ... et même au permis de conduire. Alors n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie, si le trimestre précédant vos 16 ans, vous n'avez pas reçu un courrier de recensement.

ARNAQUES

Une grande enseigne vous appelle pour vous dire que vous avez été tiré/e au sort et que vous avez gagné un cadeau d'une valeur de 1 500 euros, ou un bon d'achat de 1 000 euros. MÉFIANCE, MÉFIANCE.

Si vous écoutez votre correspondant/e, il ou elle vous donnera un numéro de téléphone à contacter pour avoir des explications sur la marche à suivre. Surtout n'appellez pas. Il s'agit sûrement d'un numéro surtaxé à 3 euros l'appel et quelqu'un vous proposera de choisir vos cadeaux, ce qui, évidemment, prendra du temps et rapportera beaucoup d'argent aux arnaqueurs. Si le cadeau est trop beau, c'est qu'il est tout faux. Qu'il soit proposé au téléphone ou par Internet.

Par principe, méfiez-vous des numéros en « 08 », des e-mails aux propositions alléchantes ou qui vous préviennent que votre paquet vient d'arriver et qu'il faut appeler tel numéro, ou qui vous envoient une facture pour une commande que vous n'avez jamais passée, etc. L'imagination et l'habileté des arnaqueurs sont remarquables. Ils ont même amélioré l'orthographe et la grammaire pour se faire moins facilement repérer et savent si bien reproduire des documents officiels que beaucoup se laissent prendre.

Aucune administration, aucune banque ne vous demandera jamais vos coordonnées par mail ou par téléphone.

Vous n'auriez sûrement pas l'idée non plus de donner ces renseignements à quelqu'un qui vous le demanderait dans la rue. Internet c'est la rue, mais en numérique.

Évitez de cliquer sur un lien dans un courriel ou un texto sans en avoir vérifié l'origine.

Vous pouvez signaler les arnaques par SMS au 33700 et, si vous voulez en savoir plus, allez sur le site suivant :

www.cybersurveillance.gouv.fr

Remerciements

Nous tenions à remercier certains de nos concitoyens qui œuvrent depuis de longues années dans l'ombre pour le plaisir de chacun d'entre nous.

Nous remercions tout particulièrement Auguste Meyer qui, malgré ses 95 ans, fait sonner les cloches de notre église tous les 31 décembre à minuit et ce depuis 60 ans, l'ensemble de cuivres qui joue le traditionnel réveil le 1^{er} janvier aux aurores et qui nous régale avec une aubade au balcon du clocher de l'église après la messe de Noël.

Un grand merci à eux.

Félicitations également à Annie HUBER, Colette MEYBLUM et Gilbert BIRG, qui ont été nommés adjoints honoraires par le préfet.

Nous sommes très reconnaissants du travail accompli et de leur dévouement au service de nos concitoyens.

Nous les remercions d'avoir mis tant d'énergie, de générosité au service de notre commune.

Nous voulions également remercier Richard RUBIN qui a été adjoint durant deux mandats et qui ne peut bénéficier de cet honorariat.

Tarifs de location des bâtiments communaux

SALLE DES FETES

Deux gratuits/an pour les associations locales

Désignation des locaux		Particuliers locaux et associations locales	Utilisateurs extérieurs
		2021	2021
Grande salle	Jour	300.00 €	550.00 €
	Week-end	400.00 €	725.00 €
Petite salle Bar	Jour	150.00 €	275.00 €
	Week-end	175.00 €	350.00 €
Office	Jour	50.00 €	75.00 €
	Week-end	75.00 €	100.00 €
Equipement complet	Jour	350.00 €	600.00 €
	Week-end	450.00 €	1 000.00 €
Salle de musique	Jour	150.00 €	250.00 €
	Week-end	175.00 €	300.00 €
Local sous terrasse	Jour	75.00 €	75.00 €
	Week-end	75.00 €	100.00 €
Chambre froide		50.00 €	60.00 €
Caution			1 000.00 €
Scolaires extérieurs Petite salle (bar)			50.00 €
Gratuité pour école unique St-Hippolyte/Rodern/Rorschwihr			
Répétitions pour spectacles : caution de 1 000.00 €			25.00 €/jour
Obsèques (familles de la commune) : gratuité pour la grande salle et la petite salle bar			
AUTRES			
		2020	2021
Mange-debout (gratuité pour les associations locales) à l'unité		10.00 €	10.00 €
Verres (forfait)		30.00 €	30.00 €
Verre manquant ou cassé		2.00 €	2.00 €
Ancienne table (hors location d'une salle)		5.00 €	5.00 €
Chaise (hors location d'une salle)		1.00 €	1.00 €
Tireuse à bière et sono portable (gratuité)		Location réservée aux associations locales	

Naissance

9 janvier	Djena de Victor et Fatumatou BLENY
13 juin	Mathilde de Rodolphe ADAM et Julie NEBOUT
12 juillet	Eline de Thomas SPENLEHAUER et Audrey BLEGER
24 octobre	Astrid de Rémy et Alexa HEYBERGER
30 octobre	Timoté de Robin KLEIN et Marina PIC
23 décembre	Noa HEBERT de Stéphanie DEJEAN et Michel HEBERT



Décès

15 février	Lysiane Geneviève Edith RUBIN née FASSEL
28 février	Jean-Marie Joseph François WITTERSHEIM
8 mars	Marie Reine MEINRAD née SUTTER
30 mars	Marie Thérèse FRATTINI née FRITSCH
31 mars	Christian Auguste ZANINI
22 mai	Marie Monique ZITNIK née STAEBLER
24 septembre	Marie Jeanne SCHAEFFER née HAEN
10 novembre	Aloyse WACHTER
22 décembre	Jean Adolphe KOEBERLÉ
28 décembre	Joseph Eugène Gérard FESSLER

Liste des anniversaires de 2021

Noces d'Orchidée

(55 ans de mariage)

10 mai

BLEGER Henri et Denise

3 septembre

COUILLIEN Jacques et Jacqueline

30 septembre

FESSLER Jean-Paul et Marie-Jeanne

8 novembre

SCHULTZ Charles et Françoise

Noces d'Or

(50 ans de mariage)

5 mars

WEYH Bernard et Nicole

23 juillet

GAULY Louis et Christiane

30 août

SCHAEFFER Francis et Marie-Thérèse

70 ans

9 janvier KUSTER André
 14 février GAULY Christiane
 23 février SCANDELLA Chantal
 19 mars MESCHBERGER Doris
 23 mars OPPERMANN Jean-Claude
 5 mai GSELL Marc
 30 mai KLEIN Hélène
 7 juillet KETTERLE Madeleine
 11 juillet KUSTER Yvette
 2 septembre SCANDELLA Marcel
 13 octobre HEYBERGER François
 29 novembre KLEIN Gabrielle

75 ans

12 janvier HUCK Suzanne
 30 janvier BLEGER Denise
 2 février MONTAVONT Marianne
 7 mars SCHULTZ Françoise
 7 mars KLING Marie-Thérèse
 12 mars MICLO Joseph
 9 avril LANGOLF Christiane
 10 avril SCANDELLA Guy
 1 mai EGELE Antoine
 13 mai FOUASSIER Geneviève
 1 novembre MULLER Robert
 19 novembre BETTENFELD Hubert
 25 novembre STUMPF Edith
 17 décembre GSELL François

80 ans

19 janvier VOGEL Adolphe
 22 janvier STAHL Adolphe
 27 mars WEYH Anne-Marie
 9 avril HILTENBRAND Roland
 20 avril KOEBERLE Rose
 24 mai SCHLICHTER Robert
 2 juin VOGEL Paulette
 8 juin SCHWARTZ Cécile
 18 juin EDEL Alphonse
 6 juillet SCHULTZ Charles

25 août GSELL Paul
 29 septembre BOMMENSATT Jean
 3 novembre BALITH Elisabeth

81 ans

9 février KRUMB Jeanne
 31 mai WOLF Jean
 5 novembre ILTIS Marie-Odile
 19 décembre HEYBERGER Philippe

82 ans

7 janvier ILTIS Jacques
 23 mars MARTIN Paulette
 29 juin JENNY Christiane
 23 juillet COLLAONE René
 3 août STIHLE Rose-Marie
 7 août MARTIN Jean-Claude
 7 septembre MEINRAD Joseph
 22 décembre MULLER Jeanine

83 ans

10 janvier MEYER Marie-Jeanne
 17 janvier MULLER Marcel
 18 janvier MULLER Rosa
 18 janvier KLEIN Antoine
 09 février HEINRICH Anna
 27 mars RAFFATH Claude
 17 avril FESSLER Marie Jeanne
 7 mai KOEBERLE Marie Joséphine
 15 juin PICHEGRU Astrid
 16 juillet DEISS Cécile
 18 août KOEBERLÉ Bernadette
 1 octobre GASSMANN Marlyse
 11 octobre COUILLIEN Jacques
 11 octobre SCHMITT Yvonne
 3 novembre BAGY Germaine
 11 décembre BLEGER Henri

84 ans

7 juillet CORDONNIER Emile
 25 juillet JAEGER Jacqueline
 9 août DESRICOURT DE LANUX Arlette
 28 août THIRION Achille
 29 septembre SCHMITT Ernest
 18 octobre HEYBERGER Marie Louise
 12 décembre FESSLER Jean Paul

85 ans

10 janvier MEYER René
 18 mars MUSSO Nicole
 22 juin SCHWARTZ François
 17 septembre THIRION Marcelle
 6 octobre SCHOTTERER Alice
 16 octobre STIHLE René
 10 décembre FEHRENBACH Marcelle

86 ans

29 janvier MEYER Marlène
 12 juin MEYER René
 13 août FAROUILH Maurice
 1 septembre GASSMANN Raymond
 12 novembre JENNY Eric

87 ans

9 février HATSCH Marie Rose
 11 mars GASSMANN Charles
 22 août GASSMANN Germaine
 9 novembre HERTFELDER Marie Rose
 15 novembre KOEBERLE Robert

88 ans

06 janvier CARL Yvonne
 09 février HATSCH André
 09 février LUCHT Alice
 02 août HUBER Bernadette
 04 août TREIBER Lucie
 18 novembre HAEN Madeleine
 09 décembre KLEIN Marie Louise

89 ans

12 février MEYER Gérard
 12 avril CHRISTEN Jeanne
 23 avril LESIEUR Anne-Marie
 21 octobre SONNTAG Claire
 22 novembre WIECZOREK Nicole

90 ans

28 février LAFON Raymond
 2 octobre SIMON Marie Anne
 02 décembre KOEBERLE Georges

91 ans

1 juillet WIPFF Yvette
 24 juillet MEYER Anna
 19 septembre GERBER Marie Thérèse
 19 novembre WEISS Denise
 14 décembre WIPFF Marcel

92 ans

23 février SIMMLER Marie Louise
 06 mars MEYER Colette
 30 novembre BLEGER René
 18 décembre JUCHERT Thérèse

93 ans

4 juin BIRG Alice
 2 août KLEIN Hélène

94 ans

22 mars MULLER Céline
 30 septembre LAFON Geneviève

95 ans

22 août MUHR Raymond
 4 octobre MEYER Agathe
 8 décembre PICHEGRU Jean-Henri

96 ans

10 février THIRION Charles
 30 octobre MEYER Auguste

98 ans

3 août BASTIEN Irène
 18 décembre EGELE Jeanne

VILLE DE SAINT-HIPPOLYTE - Calendrier des manifestations 2021

JANVIER	Mardi	05	18 h 00	Commune	Réception nouvel an	Annulé
	Dimanche	17	14 h 00	Association sportive	Tournoi de belote	Annulé
	Mardi	26	17 h 00	Amicale Donneurs de sang	Don du sang	Salle des fêtes
FÉVRIER	Samedi	06	20 h 00	Sté de musique	Concert	Annulé
	Samedi	13	18 h 30	Club vosgien	Assemblée générale	Annulé
MARS	Samedi	13	20 h 00	Comité des fêtes	Cabaret alsacien	Salle des fêtes
AVRIL	Samedi	17	20 h 00	Anciens combattants	Assemblée générale	Annulé
	Jeudi	29	17 h 00	Amicale Donneurs de sang	Don du sang	Salle des fêtes
MAI	Samedi	01	11 h 00	Club vosgien	Fête montagnarde	Schaentzel
	Vendredi	07	17 h 00	Municipalité Anc. combattants	Commémoration 1945	Monument morts S. d'honneur
	Samedi	15	Matin	Commune	Journée citoyenne	Salle des fêtes
JUIN	Dimanche	06	Journée	Commune/C. fêtes	Slow up	Village/jardin public
	Jeudi	24	18 h 00	Ecole de musique	Audition de fin d'année	Jardin public
	Vendredi	25	18 h 00	Ecole	Fête de l'école	Salle des fêtes
JUILLET	Dimanche	18	07 h 00	Diabes rouges	Marché aux puces	Jardin public
	Mercredi	21	18 h 00	Sté de musique	Soirée musique et terroir	Jardin public
AOÛT	Mercredi	04	18 h 00	Syndicat viticole	Soirée vigneronne	Jardin public
	Samedi	07	18 h 00	Amicale Sap. pompiers	Sanglier à la broche	Jardin public
	Dimanche	08	10 h 00	Sté de musique + Syndicat viticole	Fête patronale + apéritif concert	Place de l'Eglise
	Dimanche	15	12 h 00 14 h 00	A.P.P.	Fête du cochon de lait farci Pêche gratuite	Etang de pêche
	Jeudi ou	19 26		Comité des fêtes	Vosges rallye festival	Salle des fêtes
SEPTEMBRE	Dimanche	12	17 h 00	Ass. rénov. chapelle	Concert	Chap. Ste Croix
	Dimanche	19	11 h 00	Sté de musique	Fête du vin nouveau	Jardin public
	Dimanche	26	11 h 00	Sté de musique	Fête du vin nouveau	Jardin public
OCTOBRE	Samedi	09	20 h 00	Association sportive	Tournoi de belote	Salle des fêtes
NOVEMBRE	Jeudi	11	11 h 00	Municipalité	Commémoration armistice	Mon. morts/ SDF
	Samedi	13	20 h 00	Sté de musique	Assemblée générale	Salle des fêtes
	Dimanche	28		Comité des fêtes	Concert de l'Avent	Eglise
DÉCEMBRE	Samedi	04	17 h 00	Sapeurs-pompiers et Commune	Sainte Barbe	Mairie
	Samedi	11	12 h 00	Municipalité	Fête de Noël des aînés	Salle des fêtes
	Vendredi	24	24 h 00	Comité des fêtes Sté de Musique	Messe de minuit Aubade au clocher Vin chaud gratuit	Place de l'Eglise